ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION — TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mardi 17 mai 2005 — Vol. 38 N° 68

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3): volet Jeunesse

BIBLIOTHÈQUE
- 7 SEP. 2005
ASSEMBLÉE NATIONALE

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mardi 17 mai 2005 — Vol. 38 N° 68

Table des matières

Jeunesse 1
Remarques préliminaires 1
M. Jean Charest 1
M. Roch Cholette 3
M. Alexandre Bourdeau 4
M. Sylvain Légaré 6
Discussion générale 7
Sommes allouées au Conseil de l'unité canadienne 7
Contenu du portail *Espace J* 10
Réalisations du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse 12
Financement des maisons des jeunes 14
Poursuite de l'implantation des carrefours jeunesse-emploi 14
Sommes allouées pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse 15
Utilisation du reste des crédits octroyés pour le Plan d'action jeunesse 2002-2005 15
Absence du dossier de l'éducation à la sexualité dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 15
Absence du dossier de la santé mentale dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite) 15
Échéancier prévu pour la mise en oeuvre des mandats découlant du Forum des générations 16
Sommes allouées pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse (suite) 17
Absence du dossier de l'éducation à la sexualité dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite) 17
Absence du dossier de la santé mentale dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite) 17
Échéancier prévu pour la mise en oeuvre des mandats découlant du Forum des générations (suite) 17
Poursuite de l'implantation des carrefours jeunesse-emploi (suite) 19
Échéancier prévu pour la mise en oeuvre des mandats découlant du Forum des générations (suite) 19
Actions envisagées afin d'inciter les jeunes à s'établir en région 21
Utilisation du reste des crédits octroyés pour le Plan d'action jeunesse 2002-2005 (suite) 22
Contenu du portail *Espace J* (suite) 23
Somme versée aux forums jeunesse régionaux en 2004-2005 23
Avenir des forums jeunesse 23
Participation des jeunes au débat sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 24
Avenir des forums jeunesse (suite) 24
Utilisation du reste des crédits octroyés pour le Plan d'action jeunesse 2002-2005 (suite) 24
Somme versée aux forums jeunesse régionaux en 2004-2005 (suite) 25
Contenu du portail *Espace J* (suite) 25
Participation des jeunes au débat sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite) 25
Autres sujets 26
Participation des jeunes au débat sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite) 26
Autres sujets (suite) 26
Actions envisagées afin d'inciter les jeunes à s'établir en région (suite) 26
Tenue d'une consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 29
Adoption des crédits 30
Documents déposés 30

Table des matières (suite)

Autres intervenants

M. Pierre Descoteaux, vice-président

M. Karl Blackburn
M. André Gabias
Mme Nancy Charest

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de la Sécurité publique. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct. Les crédits du volet Accès à l'information du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission de la culture le 27 mai 2005.

Le mardi 17 mai 2005 — Vol. 38 N° 68

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3): volet Jeunesse

(Neuf heures trente-quatre minutes)

Le Président (M. Descoteaux): Puisque je constate que nous avons le quorum, je déclare la séance du mardi 17 mai 2005 ouverte. Le mandat de la commission se lit comme suit: la Commission des institutions est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires dévolus à la jeunesse, soit le programme 5 du Conseil exécutif, pour l'année financière 2005-2006. Conformément à l'avis donné par le leader du gouvernement, une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ce programme.

Au niveau des remarques préliminaires, donc il y aura 20 minutes du côté ministériel qui seront partagées entre M. le premier ministre et le député de Hull, 20 minutes du côté de l'opposition et 20 minutes du député indépendant. Est-ce que je comprends que nous allons procéder sous forme de discussion générale? Et par la suite, au niveau des questions, il y aura 20 minutes du côté de l'opposition, 20 minutes du côté ministériel et cinq minutes du côté du député indépendant.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Simard (Richelieu) est remplacé par M. Bourdeau (Berthier) et M. Dumont (Rivière-du-Loup) est remplacé par M. Légaré (Vanier).

Jeunesse

Le Président (M. Descoteaux): Merci bien. M. le premier ministre, MM. les députés, Mmes les députées, bien le bonjour. À tous les gens qui vous accompagnent, bonjour, bienvenue à la Commission des institutions.

Remarques préliminaires

Donc, pour ce premier bloc, M. le premier ministre et le député de Hull, vous avez 20 minutes.

M. Jean Charest

M. Charest: Merci, M. le Président. Et, M. le Président, je veux brièvement vous présenter quelques personnes qui m'accompagnent: à ma gauche, Mme Catherine Ferembach, qui est secrétaire adjointe au Conseil exécutif, responsable du Secrétariat à la jeunesse; et, à ma droite, Mme Isabelle Jean, qui travaille à mon bureau, qui est responsable des dossiers jeunesse; et, à la droite de Mme Jean, évidemment l'adjoint parlementaire responsable des dossiers jeunesse, M. Cholette, le député de Hull, est avec nous. J'ai deux adjoints parlementaires, mais il y en a un qui a une responsabilité très spécifique pour la jeunesse. Et je veux souligner la présence aussi de la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, qui est avec nous aujourd'hui, Mme Sophie Paquet, qui est assise pas très loin et qui est avec nous.

Alors, permettez-moi à mon tour de saluer les membres de la commission parlementaire, la Commission des institutions, et de vous dire que j'espère, ce matin, avoir l'occasion d'échanger sur les enjeux qui touchent très directement les jeunes. Pour situer ceux et celles qui nous écoutent sur ma présence aujourd'hui, rappelons que je suis, moi, dans mon gouvernement, responsable des dossiers jeunesse. Je l'étais quand j'étais chef de l'opposition officielle, c'est une responsabilité que j'ai voulu conserver au gouvernement. C'est donc dire que c'est moi qui, de façon horizontale, aborde l'ensemble des enjeux qui touchent les jeunes Québécois et Québécoises.

Il y a une raison derrière ça. D'abord, il y a une tradition, c'était le cas sous le gouvernement libéral de Robert Bourassa. M. Bourassa avait choisi, lui aussi, de conserver le dossier jeunesse. Et j'ai une expérience antérieure, M. le Président, alors que j'étais au niveau fédéral. J'ai été, pendant presque quatre ans, ministre d'État à la Jeunesse, entre autres, et j'en ai retenu un certain nombre de leçons. La première leçon que j'ai retenue, c'est que l'action gouvernementale, lorsqu'il s'agit d'une action de coordination, commande que la coordination se fasse au plus haut niveau possible. On ne peut pas espérer coordonner des ministères qui ont des intérêts des fois qui sont très divergents, très différents. Malgré le fait que le gouvernement fait évidemment un travail de concertation, on ne peut pas espérer coordonner les ministères du bas vers le haut. Et, si on veut qu'au gouvernement on puisse se donner le plus de chances de réussite possible lorsqu'il s'agit d'élaborer une vision commune pour un sujet particulier, c'est utile que ce soit fait au plus haut niveau possible. Donc, c'est pour cette raison-là, moi, que j'ai voulu conserver la responsabilité du dossier jeunesse.

L'année que nous allons entreprendre est une année importante, puisque nous avons annoncé, le 28 avril dernier, le député de Hull et moi-même, et l'équipe gouvernementale, nous avons annoncé la mise en oeuvre d'une consultation pour une nouvelle stratégie d'action jeunesse, stratégie d'action jeunesse qui, nous l'espérons, va arriver à terme à l'automne. Et cette Stratégie d'action jeunesse arrive dans la foulée d'une première édition qui arrive à terme cette année et qui a fait l'objet d'un certain nombre de décisions — on pourra en reparler ce matin — qui ont permis la mise en oeuvre d'un certain nombre de politiques. La première édition de la Stratégie d'action jeunesse arrivait dans la foulée du Sommet sur la jeunesse qui avait eu lieu en 2000, ici même, à Québec, et c'est donc dire qu'on a voulu, nous, poursuivre cette stratégie et le faire à partir d'un document de consultation qu'on a rendu public le 28 avril dernier.

Le document de consultation repose sur cinq orientations. La première, c'est améliorer le soutien offert aux jeunes; la deuxième, c'est améliorer la santé et le bien-être des jeunes; troisième, c'est favoriser la réussite éducative des jeunes; quatrième, c'est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes; et finalement accroître la présence des jeunes dans la société. À cela s'ajoutent 12 choix

stratégiques qu'on a inclus dans le document, et on a voulu partir le débat en quelque sorte en définissant 17 questions. Toutes ces questions évidemment sont importantes, et elles ne sont pas exclusives, par contre. Je vous souligne qu'on a voulu donner un ton au débat, on a voulu lancer le débat, mais évidemment ça ne limite pas les questions et les occasions qu'ont les jeunes de poser d'autres questions ou encore d'interpeller le gouvernement sur d'autres sujets.

● *(9 h 40)* ●

Les consultations ont donc débuté le 28 avril dernier. Elles sont ouvertes à tous, tous les groupes qui oeuvrent auprès des jeunes, mais aussi ceux et celles qui sont des intervenants, qui sont des citoyens intéressés par la question de l'avenir du Québec. La première période de consultation se termine autour du 10 juin, mais je vous souligne que ce n'est pas une date fatidique. Si on devait recevoir des mémoires après le 10 juin, évidemment nous allons en prendre connaissance avec plaisir, mais on veut essayer d'organiser la consultation de façon à ce que nous puissions y mettre un peu d'ordre. Et, en recevant les premiers mémoires avant le 10 juin, ça va nous permettre d'enclencher la deuxième étape. Alors ça, c'est la première phase de consultation.

Ensuite, M. Cholette, mon adjoint parlementaire, et moi allons faire une tournée, on va prendre du temps pour aller rencontrer les groupes de jeunes de tous les milieux, dans toutes les régions, et ce sera une occasion pour nous d'échanger directement avec eux sur le terrain et de déposer, plus tard à l'automne, une nouvelle stratégie d'action jeunesse basée évidemment sur ce dialogue, cette consultation que nous aurons eue.

Notre premier objectif dans cette stratégie, c'est qu'aucun jeune Québécois ne soit laissé à lui-même, qu'il puisse être engagé en quelque sorte dans un parcours. C'est peut-être une évidence, mais il faut quand même le dire, hein, ce que nous voulons, c'est que, dans la société québécoise, chaque jeune puisse participer pleinement. Or, la participation, ça se définit de quelle façon dans notre société? En grande partie par le marché du travail. Or, si on veut accéder au marché du travail, il faut quoi? Bien, il faut un niveau minimum d'éducation, de formation, d'où la question de la réussite éducative qui devient très, très importante. Nous voyons cette participation se décliner de différentes façons, ou par les études, ou par un stage en milieu de travail, ou par l'emploi, évidemment, ou encore par un travail communautaire. Alors, de façon générale, ce que nous voulons, c'est accroître et favoriser cette participation des jeunes dans la société québécoise.

On fait déjà beaucoup pour notre jeunesse, il faut le dire. Si on prend le temps de faire le tour de tout ce que le gouvernement du Québec fait, que ce soit l'accès à l'éducation, la santé, l'intégration à la société, la participation au marché du travail, il y a déjà évidemment un certain nombre de mesures qui sont déjà là, mais évidemment on ne peut pas dire qu'il y en a trop. Jamais on ne pourrait dire qu'il y en a trop. On peut et on va chercher par la consultation à rejoindre des jeunes qui ont des besoins particuliers.

Je vous souligne à nouveau que c'est une démarche prioritaire que nous entreprenons, que ça déborde largement le seul intérêt de la jeunesse, et il y a toute la question de l'avenir du Québec que nous voulons aborder dans le cadre de cette consultation. Je veux aussi vous dire l'attention que nous voulons donner aux jeunes qui présentent des difficultés. Je pense, entre autres, aux jeunes qui vivent un problème de décrochage au niveau scolaire. Malheureusement, le problème de poursuite des études, décrochage, au Québec, est encore très présent. Il faut être prudent avec les statistiques parce que... Deux minutes?

Le Président (M. Descoteaux): Sur 10.

M. Charest: Sur 10 minutes?

Le Président (M. Descoteaux): Oui.

M. Cholette: Je vous donne mon temps.

M. Charest: Ah! Mais le député de Hull vient de m'offrir son temps, M. le Président. Quelle générosité!

Le Président (M. Descoteaux): Vous en avez donc 12.

M. Charest: J'ai 12 minutes. Ajoutez un autre 10. Alors, M. le Président, je vous mentionnais qu'il faut faire attention aux statistiques pour le décrochage scolaire. Il y a des jeunes qui partent, il y en a qui reviennent. Il faut être prudent un peu avec ça. Mais il reste toujours qu'au Québec on a un taux plus élevé qu'ailleurs, et, dans les dernières années, il y a des symptômes, il y a des indices que ça a pu être moins intéressant que les années passées.

Il est question de pauvreté qui affecte durement les jeunes, question de détresse psychologique aussi. Je pense, entre autres, au phénomène du suicide qui est inquiétant, qui est abordé dans le document et que nous voulons aborder dans le cadre de la consultation. Question de logement, marché du travail, sédentarité aussi sont des questions qui sont beaucoup discutées actuellement. Alors, c'est une consultation qui va être très importante.

Je veux repasser rapidement certaines mesures qu'on a mises de l'avant depuis l'élection du gouvernement juste pour situer un peu la discussion. En éducation, on a fait, dans l'espace de deux ans, des investissements très importants. Le budget du ministère de l'Éducation aujourd'hui se situe à 12,2 milliards de dollars. C'est plus de 1 milliard de dollars que le gouvernement actuel a réinvestis depuis les deux dernières années. Ça, c'est plus d'argent que ce que le gouvernement précédent avait mis dans l'espace de neuf ans. C'est donc dire l'effort qui a été fait du côté de l'éducation.

Parmi les choses à relever dans ce budget, il y a un programme qui nous tient beaucoup à coeur, c'est celui de l'aide aux devoirs. Dans le dernier budget de M. Audet, on a doublé le montant, de 10 à 20 millions de dollars. On voit là-dedans une occasion de venir en aide à tous les enfants mais aussi à ceux qui ont des difficultés, et aussi de mettre de l'avant une mesure qui encourage la conciliation travail-famille.

On a augmenté l'offre d'activités parascolaires. Le plan triennal pour encourager la lecture sera mis en place. On va commencer à enseigner l'anglais dès la première année, en 2006, en même temps qu'on va augmenter d'une heure et demie l'enseignement au niveau primaire, et il y aura là-dessus deux heures d'enseignement de l'éducation physique. Il y a 380 millions de dollars de plus qui auront été alloués aux universités, principalement pour accueillir

plus d'étudiants. Alors ça, ça fait partie des mesures qu'on aura mises de l'avant.

On aura retourné 1 milliard de dollars aux familles avec enfants, en particulier aux familles à faibles revenus. Et aussi, dans le dernier budget, il y a une nouvelle déduction de 500 $ pour les travailleurs, qui affecte tout le monde, évidemment les jeunes compris.

Dans les autres mesures, on a ajouté 25 000 places en service de garde. On va atteindre l'objectif de 200 000 places disponibles d'ici 2006, c'est-à-dire, je pense, le printemps 2006.

En santé, on a intensifié les services de base destinés aux jeunes âgés entre six et 17 ans dans les CLSC. Et, pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie, différentes initiatives sont en cours: la campagne de promotion *Vas-y, fais-le pour toi!*, qui a été très populaire, bien reçue, le projet Écoles en forme et en santé, le projet Québec en forme, qui vise à lutter contre la sédentarité chez les élèves du primaire et des milieux défavorisés.

Dans les prochains mois, un plan d'action pour lutter contre la toxicomanie et un plan d'action en santé mentale pour faire la lutte contre le suicide sera évidemment livré. Ce plan d'action est très important. Il fait l'objet de consultations actuellement par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

En emploi, on a bonifié le budget de fonctionnement des carrefours jeunesse-emploi de 6 millions de dollars sur trois ans. On avait déjà ajouté un 2 millions de dollars pour augmenter ou pour mettre à niveau les équipements techniques. Les carrefours jeunesse, en passant, je trouve, moi, qu'ils font un travail formidable. J'ai eu l'occasion de les rencontrer de temps en temps. Je vous souligne, M. le Président, que, dans le cadre de la consultation, on veut travailler avec eux. On a également ajouté des fonds au programme Solidarité jeunesse, qui a été renouvelé. C'est un excellent programme également. C'est 70 millions de dollars qu'on a ajoutés là-dedans pour une période de six mois. C'est un programme qui a beaucoup de valeur et qui mérite justement d'être discuté dans le cadre de la consultation.

Il y a les programmes d'aide aux familles, il y a l'aide aux jeunes en région. Je voulais revenir là-dessus pour vous dire qu'on a beaucoup encouragé l'organisme Place aux jeunes. Quand on cherche des solutions pour éviter l'exode des jeunes en région, là, ce n'est pas évident, et Place aux jeunes, à mes yeux à moi, là, c'est un organisme qui a fait un très bon travail. À cela s'ajoutent un crédit d'impôt pour les stages en milieu de travail et un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés travaillant dans une région ressource éloignée, un crédit d'impôt remboursable, jusqu'à concurrence de 8 000 $. Alors, pour les jeunes en région, vous avez là trois mesures spécifiques qu'on a mises de l'avant.

Les forums jeunesse régionaux aussi ont reçu un soutien de 2,9 millions de dollars pour le financement des forums, 10 millions pour le Fonds régional d'investissement jeunesse. Rappelons qu'au 30 novembre 2004 les forums jeunesse régionaux disposaient d'un solde d'au moins 10 millions de dollars, sans compter le montant de plus de 10 millions versé récemment, et le budget de fonctionnement des forums est assuré jusqu'en 2007.

Du côté du logement social, vous êtes bien informé des mesures. On avait fixé un objectif d'en créer 13 000, c'est 18 000... je pense qu'on est bien au-delà de 18 000 logements sociaux qui seront créés, et ça vise évidemment les jeunes.

Il y a un programme que nous avons annoncé en février 2004, qui vaut la peine d'être publicisé parce que ça touche un sujet qui intéresse beaucoup les jeunes, c'est l'entrepreneuriat. Le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, c'est une initiative de plus d'une vingtaine de millions de dollars, 21 millions de dollars sur trois ans consacrés à cette mission qu'on s'est fixée d'encourager l'entrepreneurship comme choix pour les jeunes. Et il y a là-dedans un effort très important d'aller sur le terrain. On a engagé, entre autres, des jeunes qui sont des agents sur le terrain. Je pense qu'on en a 75 qui sont dispersés sur le territoire, dans les MRC, et qui travaillent avec les conférences régionales des élus, avec les CLD, et qui sont sur le terrain.

Il y a le lancement du portail jeunesse *Espace J* qui a été fait officiellement le 28 avril dernier, qui a été un gros travail. Ça a été fait avec beaucoup de rigueur pour qu'on puisse s'assurer que ce soit lancé comme il faut, et déjà le portail a déjà un beau succès.

Du côté des jeunes autochtones, on a appuyé financièrement le Conseil des jeunes des premières nations du Québec et du Labrador et l'organisme Femmes autochtones, mais je vous souligne qu'il y a une conférence qui aura lieu au printemps 2006, suite au Forum des générations, sur l'avenir des communautés autochtones et que la place et la discussion vont beaucoup être centrées sur les enjeux qui touchent les jeunes autochtones.

● *(9 h 50)* ●

Sur le Plan d'action jeunesse 2002-2005, je veux y revenir brièvement pour vous donner une bonne nouvelle, c'est plus de... c'est 616 millions de dollars qui auront été en tout consacrés, dans cette période-là, aux engagements qui avaient été pris. Je pense qu'il y en avait une soixantaine, puis il y en a 59 sur 60 qui ont été réalisés. C'est 175 millions de dollars de plus qu'on a mis dans le plan que ce qui avait été prévu. Alors, ça vous donne une idée de l'effort consenti par le gouvernement sur ces questions-là.

Alors, je veux, M. le Président, rapidement conclure en vous disant qu'on a, je pense, depuis l'élection du gouvernement, fait la démonstration que les jeunes occupaient une place importance. On est très ouverts à une discussion puis à un dialogue sur comment on doit aborder l'avenir, entre autres, pour rejoindre les jeunes qui ont des difficultés. Le gouvernement veut prendre une approche qui va nous permettre de rejoindre le plus grand nombre possible. Et c'est pour ça que je suis à la table, aujourd'hui, moi, pour agir là-dessus comme premier ministre et ministre responsable de la Jeunesse, et j'espère que la discussion d'aujourd'hui va pouvoir nous permettre d'échanger justement et d'aller chercher de nouvelles idées sur comment on peut mieux servir encore la jeunesse québécoise. Merci.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le premier ministre. Peut-être pour le député de Hull, il reste quatre minutes, si vous voulez, toujours dans les remarques préliminaires.

M. Roch Cholette

M. Cholette: Merci beaucoup, M. le Président. M. le premier ministre, chers collègues, les gens aussi qui

nous accompagnent, avec qui j'ai le bonheur de travailler au Secrétariat à la jeunesse, le premier ministre l'a dit tantôt, c'est une belle fleur à faire à toute la jeunesse que de voir que le dossier de la jeunesse est assumé par le premier ministre du Québec. Ce n'est pas rien, là, qu'aujourd'hui, à la table, ce soit le premier ministre qui soit assis ici pour défendre et pour appuyer les questions jeunesse.

Je ne veux évidemment pas reprendre les propos du premier ministre, mais l'ensemble des investissements puis des efforts sont très importants, surtout quand c'est le premier ministre lui-même qui gère ce dossier-là. Et, depuis donc à peu près le 1er mars passé, j'ai le bonheur de travailler à ses côtés pour les dossiers jeunesse et j'en suis très heureux. D'ailleurs, parmi mes premiers gestes que j'ai posés suite à ma nomination, j'ai convoqué... en fait j'ai rencontré plus de 25 groupes jeunes de partout au Québec afin justement de discuter sur leurs attentes par rapport à la prochaine Stratégie d'action jeunesse. Le premier ministre en a parlé, nous avons déposé, publié un document de consultation excessivement facile à consulter, très dynamique, et on encourage justement non seulement les jeunes, mais les gens qui travaillent autour de la jeunesse de nous donner leur opinion sur les cinq grandes orientations que le premier ministre a dites.

Évidemment, nous poserons des questions sur certaines problématiques ou certains enjeux qui nous paraissent plus importants, mais il est important de dire que, pour la très grande majorité des jeunes du Québec, ça va bien, puis on en est fiers, de notre jeunesse, puis on a confiance dans notre jeunesse. C'est une jeunesse éveillée, active, dynamique. C'est une jeunesse qui est curieuse, qui s'ouvre sur le monde, qui veut apprendre. C'est une jeunesse qui bouge et qui est un actif, un atout pour le Québec. Il faut évidemment appuyer ces jeunes-là qui fonctionnent bien, il faut être en soutien, en support. Mais, pour ceux par contre qui éprouvent plus de difficultés, le gouvernement doit se donner un rôle d'appui et de soutien, et c'est pour ça que les cinq orientations traitent particulièrement des problématiques qui pour nous, au gouvernement du Québec, nous sautent aux yeux comme étant des situations difficiles, notamment la question du suicide chez les jeunes.

M. le Président, vous serez peut-être étonné d'apprendre que le suicide chez les jeunes est la principale cause de décès pour les 15-25 ans, la principale cause de décès, et ça, bien avant les accidents automobiles, et il faut agir là-dedans. Il y a eu des efforts de consentis par l'ancienne administration, il y a des efforts consentis par notre gouvernement, mais c'est insuffisant quand on regarde les résultats probants sur le terrain. C'est vrai pour la question du suicide, des saines habitudes de vie, mais c'est vrai aussi pour le retour des jeunes en région — c'est 84 000 jeunes qui ne sont pas revenus en région — parce qu'il faut adopter des mesures structurantes pour favoriser le retour en région. Ce sont deux exemples concrets où on sollicite les commentaires des Québécois puis des Québécoises non seulement lors de la consultation qui se tient jusqu'au 10 juin, mais aussi lors de la tournée régionale que nous entreprendrons aux alentours du mois d'août pour accoucher évidemment d'une stratégie d'action jeunesse plus tard à l'automne.

Alors, M. le Président, le temps qui m'est imparti vient à échéance, alors je m'arrêterai là-dessus, mais on aura la chance d'échanger avec les collègues d'en face sur l'ensemble de la stratégie. Mais, moi, en bout de ligne, là, j'ai confiance dans notre jeunesse, M. le Président, j'ai confiance dans la capacité des jeunes de se prendre en main, mais j'ai aussi confiance dans la capacité du gouvernement actuel de répondre aux attentes des jeunes Québécois, des jeunes Québécoises. Merci.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le député. M. le député de Berthier, porte-parole officiel de l'opposition, la parole est à vous pour 20 minutes.

M. Alexandre Bourdeau

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. M. le premier ministre, ministre de la Jeunesse, député de Hull, adjoint parlementaire, Mme Paquet, présidente du Conseil permanent de la jeunesse — je dois souligner aussi la présence des gens du Secrétariat de la jeunesse — bonjour, ça me fait plaisir de vous rencontrer aujourd'hui pour discuter de la jeunesse.

Lorsque j'écoutais le premier ministre parler, je me disais: Tabarouette! tout va bien en jeunesse, au Québec! Je me pose la question, M. le Président: Comment ça se fait qu'il y en avait 100 000 qui étaient dans les rues du Québec, de Montréal, dernièrement, et pourquoi il y en a 200 000 qui sont partis en grève?

Lorsque le premier ministre, ministre de la Jeunesse, nous disait que c'est une tradition libérale d'être ministre de la Jeunesse lorsqu'on est premier ministre, moi, ce que je me dis et ce que je me rappelle comme tradition libérale lorsqu'un premier ministre était ministre de la Jeunesse, c'est tripler les frais de scolarité, 136 millions de coupures dans les prêts et bourses, abolition de plusieurs programmes qui étaient malheureusement un peu trop péquistes pour le gouvernement.

Ce que, moi, je me souviens d'une tradition du Parti québécois au niveau de la jeunesse, c'est un sommet du Québec et de la jeunesse qui a amené 600 millions de financement, d'investissement auprès des jeunes par un plan d'action jeunesse solide. Ce que, moi, je me souviens, c'est un gel des frais de scolarité. Moi, ce que je me souviens, c'étaient des gouvernements qui étaient à l'écoute des jeunes, avec lesquels il y avait des tables de concertation et avec lesquels on pouvait facilement discuter et amener des solutions, régler certaines problématiques.

Lorsque je regarde le gouvernement actuel, malheureusement, après deux ans, force est de constater que la communication ne passe, mais ne passe pas du tout entre les jeunes et le premier ministre. Ça fait déjà deux ans qui est passé, c'est la troisième fois qu'on se retrouve en étude de crédits. La première fois, c'était mon collègue du Lac-Saint-Jean qui était ici présent, avec qui j'ai eu la chance aussi de débattre un peu de l'avenir de la jeunesse. Par la suite, l'an passé, j'avais la même chance avec le député d'Argenteuil qui, ce coup-ci, était adjoint parlementaire. Ça fait deux ans qu'il y a de la rupture de confiance auprès des jeunes. Ça fait deux ans que malheureusement je suis obligé de tenir le même discours, malheureusement, parce que ça ne me fait pas plaisir. J'aimerais mieux pouvoir dire au premier ministre: C'est beau.

Oui, il y a certaines mesures qui ont été mises en place. Je parle du financement de 6 millions sur trois ans du carrefour jeunesse-emploi. Ce n'est pas négatif. Il en demandait 6 millions par année, mais au moins c'est déjà

un début. Mais, si je regarde la totalité des actions qui ont été faites par le gouvernement, force est de constater qu'ils sont dans le rouge totalement. Ça fait deux ans que les jeunes paient, puis la question que j'ai pour le premier ministre, c'est: je me demande pourquoi. Qu'est-ce que les jeunes ont fait au gouvernement pour qu'ils paient autant la note?

J'ai fait, il y a de ça quelques semaines, avec mes collègues, le député de Joliette, entre autres, et la députée de Laurier-Dorion, une motion du mercredi qui décriait justement l'action du gouvernement face à la jeunesse. Le député de Hull, adjoint parlementaire, a pratiquement ri de ma motion et de moi, par le fait même, en disant que ce n'était pas vrai, que, le gouvernement, tout ce qu'il avait fait, c'était bien.

J'avais sorti, M. le Président, un petit tableau que je voudrais remontrer aux gens de la commission parce que vous n'étiez peut-être pas présents lorsqu'on a débattu de cette motion. Lorsque j'ai parlé justement des coupures qui allaient avoir lieu et qui ont eu lieu, au niveau de la jeunesse, depuis deux ans — ça a été confirmé avec le dernier budget — je parlais du Programme de prêts et bourses de 136 millions de dollars, 103 millions de dollars l'an passé, 33 millions de dollars cette année. C'est quand même 136 millions de dollars dans les poches des plus pauvres qu'on est allé chercher.

Puis, lorsque les jeunes sont sortis dans la rue, M. le Président, ce n'est pas simplement pour dire au gouvernement: Vous nous avez enlevé 103 millions de dollars; c'était pour dire au gouvernement: Ça fait deux ans que vous nous pilez sur la tête, ça fait deux ans que vous ne nous écoutez pas, ça fait deux ans que, malgré toutes les requêtes qu'on a faites de rencontre, de discussion, rien n'a avancé. Ça fait deux ans, puis là c'est assez. C'est assez, vous allez nous écouter. En fin de compte, ce que les jeunes nous disaient, c'est qu'ils sentaient aussi un glissement démocratique, ils n'avaient plus l'impression que la population pouvait être écoutée de la part de ce gouvernement-là. Ce qu'ils décriaient, ce n'était pas simplement une coupure de 103 millions de dollars, mais c'était aussi toute l'action du gouvernement au cours des deux premières années, où, de différentes façons, par improvisation, par recul, par avancement, on a fait en sorte que les jeunes ont payé la note.

Hausse des frais de garde, on avait une hausse des frais de garde qui coûte actuellement — puis là le compteur continue à tourner, hein — 340 millions de plus qu'auparavant. Coupures dans l'aide sociale, clause Tanguy, il y a encore un compteur qui continue avec 43 millions de dollars. Les coupures du Fonds Jeunesse, c'est un 40 millions de dollars qu'on ne verra plus mais qui va être recyclé en partie dans la nouvelle Stratégie d'action jeunesse. On ne met pas de nouvel argent, on recycle. Je pense que c'est peut-être ça, le développement durable pour le premier ministre, recycler des fonds déjà disponibles pour la jeunesse.

● *(10 heures)* ●

Puis, en plus de ça, on devrait rajouter des choses qu'on n'a pas pu calculer, comme Hydro-Québec, les hausses d'Hydro-Québec, les hausses du transport en commun, etc., puis aussi les coupures de 67 % des crédits de la jeunesse qui ont eu lieu dernièrement. C'est un 12 millions de plus qu'on devrait rajouter. C'est environ un demi-milliard de dollars que les jeunes, depuis deux ans, ont perdu avec ce gouvernement-là.

Le premier ministre aura beau me dire: Bien oui, on a fait telle, telle autre mesure, il y a beaucoup de mesures, que le premier ministre a nommées, qui étaient des mesures qui avaient déjà été mises en application, qui ont été abolies la première année qu'ils sont rentrés en mandat et qu'ils ont remises par la suite pour essayer de dépéquiciser ces mesures. Je prendrai pour exemple les crédits pour le retour des jeunes en région. Je m'excuse, mais ça existait déjà, M. le Président. Le prêt pour micro-ordinateur, ça existait. Ça a été aboli, ça a été remis.

Et, ce qu'on appelle le Défi de l'entrepreneurship, hier, j'avais la chance d'annoncer justement les résultats — certains — au niveau de l'entrepreneurship, dans la région de Lanaudière, puis on parlait, hier, du Défi de l'entrepreneurship, mais il y a beaucoup de gens qui ont rappelé que ça s'appelait... l'entrepreneurship, M. le Président, puis que le premier ministre, la première année, bien, il a retardé le dépôt du document pour changer la page couverture puis marquer par la suite Défi de l'entrepreneurship. C'est un an de retard encore que les jeunes ont vécu. C'est des choses qui existaient déjà. Ayez au moins... Simplement, M. le Président, j'aimerais que le premier ministre puisse, lorsqu'il va faire des annonces, faire enfin des annonces de nouvelles choses, pas des choses qu'on a faites, qu'il réannonce d'une nouvelle couleur.

L'autre chose, M. le Président, lorsqu'on parle des jeunes, lorsqu'on parle des coupures qui ont été faites au niveau de la jeunesse, il faut aussi voir que le premier ministre puis ministre de la Jeunesse, avec ses adjoints parlementaires, se vante souvent de dire qu'il y a le poids du premier ministre dans les dossiers jeunesse. Le député d'Argenteuil, hier, nous disait... pas hier, l'année passée — c'est comme si c'était hier — nous disait justement: Le ministre responsable du volet jeunesse, pour nous c'est une grande fierté lorsqu'on parle du premier ministre, on sait tout le poids politique que ça peut amener au dossier. Une chance que le premier ministre, il a un certain poids au Conseil des ministres! Parce que, si ça avait été un autre ministre, combien de milliards de dollars les jeunes auraient perdus? Ce n'est pas un demi, c'est 1, 1,5 milliard de dollars.

Je ne comprends pas pourquoi le premier ministre s'acharne autant au niveau de la jeunesse en essayant d'un autre côté de dire que tout va bien. Je n'ai jamais vu ça, moi, 100 000 jeunes dans les rues, M. le Président, 100 000 jeunes sortir pour dire: C'est assez, ce que vous faites. Puis ces 100 000 jeunes là, ils vont s'en souvenir, hein, aux prochaines élections, je l'ai déjà dit au premier ministre, M. le Président. Mais, au-delà de ça, c'est que ce lien de confiance, cette rupture qui est causée entre le ministre de la Jeunesse et la jeunesse en général va causer beaucoup de problèmes. Ça a fait en sorte qu'on a une stratégie jeunesse, là on commence les consultations lorsque les sessions, pour la plupart des étudiants, sont terminées, à part ceux et celles qui ont dû subir les conséquences d'une grève causée par le gouvernement, par les décisions du gouvernement. À part eux autres, les autres jeunes ne seront plus vraiment disponibles quand on va tenter de faire des consultations.

Je l'ai déjà spécifié, la plupart des jeunes sont au travail, les associations étudiantes ou autres groupes sont en transition d'exécutif pour la plupart. On leur demande d'écrire un mémoire qui va être consulté par qui? Lorsqu'on fait un mémoire dans une organisation, M. le

Président, j'aimerais informer le premier ministre comment ça fonctionne. Il y a un mémoire qui est écrit, qui est distribué — je vais vous prendre le cas des associations étudiantes — aux associations étudiantes locales. Par la suite, les associations étudiantes locales l'étudient en assemblée générale ou en exécutif, remontent par la suite à un conseil général, si vous voulez, pour justement — conseil central, si on prend le cas de la Fédération étudiante de l'Université de Montréal — pour justement adopter ce mémoire-là. Ce mémoire-là par la suite peut être déposé.

Là, il n'y a rien de ça qui va pouvoir être fait, M. le Président, pour la simple et unique raison que la plupart des étudiants, comme je l'ai dit, sont déjà retournés chez eux, que débuter les consultations à ce moment-ci lorsqu'elles étaient prévues normalement à l'automne passé, au début janvier au plus tard, c'est de faire en sorte qu'on a tassé... comme l'adjoint parlementaire du premier ministre, le député de Hull, l'avait affirmé, pour que la température politique soit un peu meilleure. Mais, lorsqu'on veut vraiment avoir le pouls des jeunes du Québec, on ne tasse pas une stratégie dans l'unique but de faire en sorte que la température politique soit un peu meilleure.

Et, quand je parlais du lien de confiance qui est brisé et du lien de communication, M. le Président, j'en prendrai pour preuve une rencontre qui a eu lieu entre l'adjoint parlementaire du premier ministre, qui fait beaucoup de boulot dans ce dossier-là aussi, au niveau de la jeunesse, et des jeunes de son coin. Le titre d'un article du *Droit* est assez éloquent: *Les étudiants sortent frustrés et déçus de leur rencontre avec le député de Hull.* «Il n'a pas été réceptif du tout. Il avait même un ton paternaliste agaçant. Nous avons senti du mépris dans sa façon de nous parler. Il nous a traités comme des enfants.»

C'est ça, le problème, M. le Président, de ce gouvernement-là, que ce soit le ministre de l'Éducation, qui a reçu les mêmes commentaires, que ce soit l'adjoint du premier ministre dans les dossiers jeunesse, qui a reçu les mêmes commentaires. La seule et peut-être unique raison pourquoi le premier ministre n'a pas encore reçu ces commentaires-là, c'est qu'il n'est pratiquement pas intervenu dans le dossier des prêts et bourses puis il n'a pratiquement jamais parlé avec les organismes jeunesse. Mais il est clair que ce gouvernement-là a un ton très paternaliste, très décevant. C'est très décevant pour la jeunesse, qui avait l'habitude, comme je disais, M. le Président, d'avoir des ministres de la Jeunesse, des premiers ministres qui étaient à l'écoute de leurs besoins.

Je terminerais, M. le Président, parce qu'il ne me reste sûrement pas beaucoup de temps... Combien qu'il me reste, encore?

Le Président (M. Descoteaux): Une dizaine de minutes, M. le député.

M. Bourdeau: Il me reste encore 10 minutes? Ah! c'est bien. Nouvel adjoint... Bien, je terminerai pareil là-dessus, M. le Président, parce que c'est beaucoup plus des questions que je veux poser que faire simplement un discours pour les gens qui nous écoutent. C'est plus des questions auxquelles je veux que le premier ministre me réponde, mais je terminerais là-dessus. J'aimerais ça savoir ce que le gouvernement prévoit pour l'avenir des jeunes au Québec. Et j'espère qu'on va changer de cap, j'espère qu'on ne continuera pas à couper, à couper sans arrêt dans les programmes jeunesse comme on voit présentement. J'espère vraiment que les jeunes vont arrêter d'être écrasés par le gouvernement et j'espère vraiment que le lien de confiance et de communication va se rétablir.

Ça fait deux ans, M. le Président, que le premier ministre et son gouvernement font erreur sur erreur et qu'ils ne font que mettre en place des mesures, lorsqu'elles sont bonnes, qui sont des mesures qu'ils avaient abolies la première année pour les remettre par la suite. J'espère réellement que ce lien de confiance là va revenir, parce que, M. le Président, le premier ministre l'a bien spécifié, les jeunes, c'est l'avenir d'une nation, d'une société, puis actuellement ce que le gouvernement fait, ce que le premier ministre fait avec ces différentes mesures, c'est de mettre une hypothèque assez solide sur les générations futures.

Je terminerai en demandant, M. le Président, au premier ministre: Que va-t-il proposer de nouveau? À quoi a-t-il réfléchi pour la jeunesse du Québec? Parce qu'actuellement ce que, moi, en tout cas je m'aperçois, c'est qu'il n'y a rien de nouveau. Il n'y a rien de nouveau. On abolit à peu près tout, on garde quelques petites choses, on en remet d'autres, mais il n'y a rien de nouveau, rien de pensé. On parle de la nouvelle Stratégie d'action jeunesse. On aura la chance d'en parler tout à l'heure, mais c'est quand même dans une certaine continuité, puis ça, c'est correct comme ça. Mais qu'est-ce qu'il va y avoir de nouveau? Qu'est-ce qui va marquer son gouvernement? Parce qu'actuellement ce que l'histoire va retenir de son gouvernement, c'est 100 millions de jeunes dans les rues du Québec, c'est 136 millions de coupures dans les prêts et bourses, abolition de plusieurs programmes, dont le Fonds Jeunesse. C'est ce que les jeunes du Québec vont se souvenir de ce gouvernement.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le député de Berthier. M. le député de Vanier, pour un bloc de 20 minutes.

M. Sylvain Légaré

M. Légaré: Merci, M. le Président. Alors, d'entrée de jeu, je veux saluer le premier ministre avec les gens qui vous accompagnent, l'adjoint parlementaire, évidemment mes collègues. Bon matin. Ça me fait plaisir, aujourd'hui, d'intervenir sur ce dossier, le dossier jeunesse. Au nom évidemment de ma formation politique, de mes collègues, depuis sa jeune création, du parti, depuis les jeunes créateurs, les événements qui ont créé l'ADQ, bien c'est un dossier qui a toujours été prioritaire pour nous.

D'entrée de jeu, je vais peut-être commencer immédiatement. Puis, encore aujourd'hui — puis c'est extrêmement décevant de voir ça — malgré évidemment une forte offensive de la part des groupes jeunesse de notre formation politique depuis les dernières années, il existe encore évidemment des organismes gouvernementaux, des entreprises québécoises qui ont trouvé encore le moyen d'entretenir des clauses orphelin. Je commence mon intervention comme ça. C'est malheureusement un problème qui n'est pas encore réglé, problème qui est extrêmement important. La société québécoise, on le sait, évolue à un rythme assez infernal, et évidemment ça nous donne des avantages, ça nous donne des inconvénients. On en a parlé tantôt, M. le Président, le premier ministre

en a parlé. Bon, les clauses orphelin, c'en est un, les horaires atypiques, l'exode des jeunes, l'exode des jeunes des régions. Et je parlais, la semaine passée, à un intervenant de la Jeune Chambre de commerce qui me disait qu'évidemment ils vivent exactement le même problème, il y a un exode des jeunes au niveau des jeunes entrepreneurs qui quittent les régions, et même ici, à Québec, on a un problème qui est criant. Décrochage scolaire, suicide, c'est des dossiers extrêmement importants.

Puis tous ces inconvénients du monde moderne, comme on peut le dire, ont quelque chose en commun, bon, évidemment, ils touchent tous ces jeunes, mais les jeunes qui vont peut-être retarder de rembourser la dette d'études, qui vont retarder la création de la famille, qui vont retarder une première propriété. Alors, c'est un dossier qui est extrêmement important.

● *(10 h 10)* ●

Le 28 avril dernier, le premier ministre lançait en grande pompe — et encore une fois on en a parlé tantôt — une consultation en vue de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Évidemment, de notre côté puis, je dirais, de mon côté, je suis un petit peu surpris de voir ça arriver sur le tard mais évidemment heureux parce que le gouvernement actuel va peut-être éventuellement en arriver à la mise en place d'une structure temporaire qui va, un jour, je l'espère bien, être le début d'une vraie solution, parce que vous avez compris, M. le Président, qu'avec le choc démographique qui s'en vient à grands pas c'est un dossier qui est extrêmement important.

Le 4 juin 2003, le 4 juin dernier, dans son discours d'ouverture du gouvernement, le premier ministre nous a dit, puis j'en fais une citation: «J'en fais donc une préoccupation personnelle», évidemment en parlant du dossier jeunesse. Près de deux ans plus tard, si on peut mettre dans la colonne des réalisations... Et, hier, je posais la question à une citoyenne du comté, hier soir, et je lui disais: Fais-moi une espèce de résumé des deux dernières années — et on en a parlé aussi tantôt — et le résumé de ça, c'est une grève. Alors, le résumé d'un travail que les gens peuvent retenir, hier, je l'ai su, c'est une grève. Alors, j'en ai parlé tantôt, on a des problèmes extrêmement importants qui s'en viennent, et puis malgré cela les groupes jeunesse travaillent et poussent pour avoir des solutions concrètes aux problèmes qu'ils vivent à tous les jours, des problèmes que bon les jeunes familles, les jeunes entrepreneurs, les familles peuvent vivre. Alors, c'est une consultation qui est importante.

M. le Président, je vais conserver mon temps pour les questions tantôt que je vais poser au premier ministre. Alors, merci, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le député de Vanier.

Discussion générale

Donc, au niveau des échanges et des questions, M. le député de Berthier.

Sommes allouées au Conseil de l'unité canadienne

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. L'an passé — je ne peux pas dire «à pareille date» parce qu'on est quelque peu en retard, cette année, vous le savez, M. le Président, au niveau du dépôt du budget et des crédits — j'avais posé une question au premier ministre et ministre de la Jeunesse au niveau de son discrétionnaire, on s'en souvient, 10 000 $ qui a été donné au Conseil de l'unité canadienne. J'avais posé la question: Pourquoi? Je m'expliquais beaucoup mal pourquoi 5 % du budget discrétionnaire était allé au Conseil de l'unité canadienne quand, sur le terrain, on le sait, il y a énormément d'organismes jeunesse qui grattent les cennes pour justement essayer de finir leur année financière. Le premier ministre m'avait dit: Mais c'est important, c'est des bons programmes, c'est pour l'apprentissage d'une langue seconde, etc. Il avait pratiquement, d'une façon assez cavalière, là, il m'avait répondu d'une façon assez cavalière en me disant: Regarde, là, 10 000 $, c'est normal que j'aie donné ça au Conseil de l'unité canadienne, c'était bon pour les jeunes du Québec.

Mais actuellement, M. le Président, vous le savez, on vit dans un contexte totalement différent de celui de l'an passé. L'an passé, on ne savait pas ce qu'on sait aujourd'hui, on n'avait pas vu ce qui s'était passé avec la commission Gomery, on n'avait pas ce fond de doute que les gens ont face à la classe politique, maintenant, avec tout ce qui est sorti, le cynisme qui a augmenté d'une façon extraordinaire. Lorsque je suis revenu pour faire l'étude des crédits et que je suis allé revérifier certaines choses, je me suis rendu compte de plusieurs petits points, et c'est là-dessus que j'aimerais poser une question au premier ministre.

Ce Conseil de l'unité canadienne, vous savez, M. le Président, a obtenu sa grande part de financement de la part du fonds secret pour l'unité canadienne qui avait été mis sur pied par le gouvernement fédéral. C'est 600 millions de dollars qui avaient été versés dans ce fonds occulte, entre 1993 et 2003. En 2001-2002, ce n'était pas moins de 89 millions de dollars qui y avaient été consacrés. C'était près du double du budget de base, qui était de 50 millions, qui était prévu initialement.

Cette même année là, par hasard, la réserve a notamment servi à augmenter de 4,5 millions de dollars le budget du controversé Programme des commandites qui disposait déjà de plus de 40 millions de dollars, et on connaît aujourd'hui ce qui s'est passé avec les commandites fédérales. Je sais bien que 10 000 $, c'est un peu ridicule face aux millions que je viens de nommer, M. le Président. Ça m'amène, encore aujourd'hui, à dire que ce 10 000 $ là n'était pas nécessaire pour les jeunes.

Lorsque je regarde la composition du Conseil de l'unité canadienne, du conseil exécutif du comité... voyons! de la commission... le comité de l'union canadienne — le CUC, ça va être plus facile — lorsque je regarde la composition du comité exécutif, on retrouve, l'an passé, des gens comme Jean Pelletier — vous connaissez ces noms-là — ancien chef du cabinet de Jean Chrétien, on regarde Claude Garcia, qui disait qu'il fallait nous écraser, John Parisella, de BCP, qui lui-même a fait les communications pour une loi, la plus antidémocratique qu'on connaît, la loi C-20, qui a été décriée partout, toute l'Assemblée nationale, unanimement, Jean-Bernard Bélisle, du Groupe Everest, Marc Lefrançois, président démis de Via Rail, Marc-Yvan Côté. Lorsque je regarde la composition cette année, par hasard tous les noms que je viens de nommer ne sont plus là, tous ces gens-là ont été changés. L'an passé, on a donné 10 000 $; cette année, à moins que je me

trompe, il n'y a pas un sou qui a été donné au Conseil de l'unité canadienne.

Excusez, M. le Président, avec tout le contexte qu'on vit actuellement, je me pose des questions. Pourquoi, l'an passé, on a donné 10 000 $ au Fonds de l'unité canadienne et, cette année, non? Mais encore, M. le Président, si, cette année, le premier ministre m'affirme qu'il a donné de l'argent au Conseil de l'unité canadienne, est-ce qu'il est conscient qu'il subventionne un organisme qui a été mis en place par un financement de plusieurs millions de dollars provenant de fonds secrets d'Ottawa? Est-ce qu'il est conscient que ce 10 000 $ ou cet argent qu'il a mis là pourrait servir beaucoup plus aux jeunes Québécois et Québécoises d'organismes dans les régions qui ont besoin justement de cet argent-là coupé, entre autres, par le gouvernement?

Dans tout le contexte du scandale des commandites, M. le Président, de la commission Gomery, tous les gens que j'ai nommés ont été cités à cette commission-là. Moi, je me pose des questions. Qui qui a passé la commande pour avoir 10 000 $ du Conseil de l'unité canadienne?

Le Président (M. Descoteaux): M. le premier ministre.

M. Charest: Bien, j'aurai rarement été témoin d'une grossièreté comme celle que vient d'affirmer le député de Berthier, M. le Président, en essayant d'associer le programme qui s'appelle Rencontres du Canada à toute l'histoire de Gomery. Et je ferai une première remarque par vous, M. le Président, au député de Berthier, lorsqu'il prétend que je lui aurais répondu de façon cavalière, l'an dernier, de ne pas qualifier mes réponses. Ce n'est pas vrai que j'ai répondu de façon cavalière, c'est faux. Et j'aurais espéré, ce matin, avoir un dialogue puis une discussion sur les jeunes, l'avenir des jeunes Québécois et Québécoises, mais je constate qu'à la place le député choisit de nous parler de la commission Gomery puis d'essayer de faire des associations malveillantes, malhonnêtes, sans aucune espèce de justification, avec un programme qui s'appelle Rencontres du Canada.

Le programme Rencontres du Canada, ça existe depuis très longtemps. L'objectif du programme, c'est de réunir à Ottawa, pendant une semaine, des jeunes qui sont de partout au Canada dans le but de les familiariser avec des institutions qui sont canadiennes et aussi québécoises, d'encourager un dialogue entre ces jeunes, de leur permettre de rencontrer des gens qui sont de tous les milieux pour qu'ils puissent parler du travail qu'ils font. Je suis allé souvent, moi, à cet endroit-là — c'est au Centre Terry-Fox — rencontrer des jeunes, et leur faire une présentation, et recevoir leurs questions. Alors, il n'y a pas de grand mystère là-dedans.

Le député, pour le rassurer, là, parce qu'il n'est pas informé, de toute évidence... Oui, l'an dernier, c'est 10 000 $ de mon discrétionnaire qu'on a voulu envoyer pour aider à assumer les frais de jeunes Québécois qui y vont, puis c'est encore 10 000 $ cette année, puis ce sera encore 10 000 $ l'an prochain. Il y a combien de jeunes qui bénéficient de ce programme-là? Bien, il y a 3 000 jeunes au total environ au Canada. Là-dessus, il y en a 383 qui viennent du Québec. C'est 26 $ par jeune, si on fait le calcul, pour pouvoir favoriser leur participation à ce programme-là. Ces jeunes-là ne sont pas forcés d'aller là. Ils ont l'accès à ce programme-là, ils peuvent demander d'y aller via leur école et il y en a un grand nombre qui y vont à chaque année et qui en retirent un bénéfice, une expérience de vie qui est fort louable et que j'encourage.

Alors, là-dessus, je ne peux que déplorer, pour les gens qui nous écoutent aujourd'hui, que le député de Berthier fasse des associations avec Gomery, qu'il nomme le nom de certaines personnes comme si elles étaient des gens coupables de quelque chose alors que la commission d'enquête est en train de faire son travail. Moi, je le déplore. J'aurais souhaité que le député de Berthier nous parle des dossiers jeunesse, du problème du suicide chez les jeunes, des enjeux qui touchent la santé, des enjeux qui touchent, par exemple, les carrefours jeunesse-emploi. Il aurait pu me poser des questions sur la question du décrochage scolaire, des services de garde, parce que oui, on a ajouté 25 000 places.

● *(10 h 20)* ●

Il fait une remarque, il y a quelques minutes, sur les tarifs. Les tarifs, même le président du Parti québécois, le chef du Parti québécois a dit qu'il fallait être stupide — c'est son mot à lui, ce n'est pas le mot que j'ai choisi, c'est le mot qu'il a choisi, lui, M. Landry, il a dit qu'il fallait être stupide — pour penser que les tarifs allaient être gelés jusqu'à la fin de ses jours. Il a même dit que, les tarifs d'Hydro-Québec, il fallait que ça augmente, qu'on ne peut pas geler ça dans le temps. Le député de Berthier, dans ses remarques d'ouverture, nous faisait des reproches à ce niveau-là. Je vous avoue que je ne comprends pas, là. J'aurais souhaité que le député de Berthier me parle du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. C'est 21 millions de dollars sur trois ans. C'est un programme très important qui va rejoindre un grand nombre de jeunes.

S'il veut parler des jeunes en région, le député de l'ADQ — puis je le remercie, en passant; le ton de son discours, je pense, était constructif — pour ce qui est des jeunes en région, je suis d'accord avec lui sur l'enjeu, c'est un enjeu qui nous interpelle, surtout dans le contexte démographique. Je veux vous dire que, dans l'ensemble de notre vision des choses, nous, ce que nous voyons, pour les jeunes en région, comme étant des éléments très importants pour les garder en région, c'est le développement, entre autres, de l'enseignement. On voit les universités, les antennes universitaires et les collèges comme étant des moteurs de développement économique pour les régions.

Puis le meilleur exemple que je pourrais vous donner des actions de notre gouvernement, dans une région en particulier, pour encourager les jeunes à rester, c'est ce qu'on a fait avec la députée de Matane qui, dans sa région à elle, dans son comté de Matane, a favorisé la mise en place du Centre canadien de valorisation du diamant qui a permis à son collège de mettre sur pied un programme avec Ubisoft pour la formation des nouveaux travailleurs qui seront à Montréal, à Québec, un programme de 5 millions de dollars, qui a encouragé la mise en place d'un investissement de 1,9 milliard de dollars pour l'éolienne, M. le Président, avec des retombées économiques très directes dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Ça, c'est un exemple.

Pour vous donner un autre exemple, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, où le député de Roberval fait son travail, on travaille sur une antenne de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke qui va aller dans sa région. À côté de lui, le député de Trois-Rivières a travaillé d'arrache-pied pour une antenne de l'Université

de Montréal, de faculté de médecine, qui va aller dans sa région. Ça rejoint deux objectifs très importants, celui de la santé, celui de l'éducation, celui de la rétention aussi des populations dans les régions, parce que, si on veut retenir des populations dans les régions, et les jeunes en particulier, il faut qu'il y ait un niveau minimum de services au niveau de la santé, il faut qu'on fasse de nos collèges puis de nos antennes universitaires des locomotives de développement économique, d'où l'encouragement, par exemple, de la création des CCTT, hein, des centres de transfert technologique également dans les collèges.

On a confirmé, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la mission de l'ANT. Le député de Dubuc, je sais qu'il s'en est réjoui parce que c'est important pour l'avenir de la région qu'on puisse préserver ce mandat. Et ça, ça fait partie de notre vision de ce qu'on doit faire pour favoriser le développement des régions, incluant la décentralisation.

Cette année, ça va être une année très importante, au niveau de la décentralisation, pour les régions du Québec. On a créé la conférence régionale des élus dans 19 régions du Québec, M. le Président, et la vision de mon gouvernement pour les régions, c'est de faire en sorte qu'on puisse transférer aux citoyens des régions des outils qui vont leur servir à leur propre développement, qu'on puisse se sortir du mur-à-mur qu'avait le gouvernement précédent, c'est-à-dire de faire un programme pour tout le monde, qui est pareil dans toutes les régions du Québec, et de permettre à chaque région de tailler sur mesure les outils qu'elle choisit pour son propre développement, et de donner aux hommes et aux femmes des régions le pouvoir d'agir là-dessus. Alors, c'est pour ça qu'on a créé la conférence régionale des élus.

Il y a des gens qui étaient moins d'accord avec ça parce qu'ils trouvaient qu'on ne devait pas donner aux élus le pouvoir, ou la majorité, dans cette nouvelle instance. Mais, moi, ce que je rappelle constamment aux gens, c'est que, si on veut faire une vraie décentralisation, ça veut dire qu'il y a des gens qui auront des responsabilités, qui devront en répondre, qu'ils en seront imputables, d'où l'importance d'avoir un élu. Et ça va nous permettre, ça, de faire une décentralisation qui va être modulée sur les besoins de chaque région, qui va mettre en valeur la spécificité de chaque région, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Demande de directive.

M. Bourdeau: ...Président, je sais que le premier ministre, la semaine passée, avait dit que c'est un vieux truc de vieux politicien d'essayer de prendre tout le temps d'un bloc pour ne pas laisser les collègues parler. Moi, je suis prêt à poser des questions sur d'autres sujets qui intéressent aussi le premier ministre, comme la Stratégie jeunesse, mais, s'il prend toujours le 20 minutes pour parler, faire son monologue, parler à peu près de tout et de rien, de la beauté et du beau temps dehors, on ne pourra pas réellement avoir une réelle discussion.

Comment qu'on pourrait fonctionner, M. le Président, pour que ce soit un peu plus fonctionnel, que le premier ministre ne fasse pas des monologues de 20 minutes?

M. Cholette: ...

Le Président (M. Descoteaux): Oui, M. le député de Hull.

M. Cholette: M. le Président, vous savez bien que nos us et coutumes ici font en sorte que le député de l'opposition a entière liberté dans sa question et que le parti ministériel a entière liberté dans sa réponse. Si le député de Berthier a décidé de parler d'autre chose que de la jeunesse dans sa question, ça, c'est son problème. Le premier ministre a tout le loisir de répondre le temps qu'il faut pour vraiment adresser les questions liées à la jeunesse. Je pense que vous devez laisser minimalement une latitude au premier ministre dans sa réponse.

M. Bourdeau: C'est ça, la consultation des gens: on parle puis on ne les écoute pas?

Le Président (M. Descoteaux): Ça va. Écoutez, au niveau de notre règlement, là, l'article 287 est clair et M. le premier ministre peut prendre le temps, comme tout ministre aussi, pour répondre à la question complètement. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. Puis je vous rappelle que j'aborde cette question-là des jeunes et régions, entre autres, parce que le député de Vanier, le député de l'ADQ, a soulevé, lui, cette question-là, et c'était une question au sujet des jeunes que je voulais aborder ici. Je suis venu ici, moi, aujourd'hui pour parler des jeunes, pas de la commission Gomery, là, je suis venu ici parler des jeunes puis de l'avenir des jeunes Québécois.

Alors, si vous me permettez, là, je vais clore sur ce tour d'horizon qu'on fait dans les régions. Donc, on a créé la conférence régionale des élus. Cette année, on est en discussion suite au Forum des générations. On est en discussion avec la Fédération québécoise des municipalités, avec l'UMQ, avec les grandes villes pour cette décentralisation sur la modulation de nos programmes, l'adaptation de nos programmes. L'objectif, ce n'est pas d'essayer de tout faire dans la même année non plus, M. le Président. On est conscients, de part et d'autre... Et là je me réfère au discours qu'a livré Michel Tremblay, maire de Rimouski, président de l'UMQ, au dernier congrès, où il disait... Il m'interpellait, moi, pour me dire: M. Charest, il vaut mieux en faire moins puis le réussir que d'essayer de trop en faire — je le paraphrase, là — en termes de décentralisation. Alors, là-dessus, on est sur la même lancée et on veut permettre à chaque région donc de pouvoir tailler sur mesure les outils dont elle a besoin pour se développer.

Maintenant, là-dedans, pour les jeunes, on veut faire quoi? Que voulons-nous comme mesures pour les jeunes? Il y a Place aux jeunes, que, nous, on a financé à un niveau de 2,7 millions de dollars depuis avril 2003, qui à mon avis joue un rôle très important. Ça permet à 34 agents de migration d'être embauchés. Ils le font en partenariat avec le Mouvement Desjardins, il faut le dire aussi, et ça permet de rejoindre un très grand nombre de jeunes qui sont allés étudier à l'extérieur pour les sensibiliser à l'occasion qu'ils ont de revenir travailler dans leur région d'origine. On a également les stages en milieu de travail qui peuvent atteindre jusqu'à 375 $ par semaine en région. Ça, c'est une mesure qui vise spécifiquement les régions ressources éloignées, dans le but d'offrir une occasion aux jeunes de travailler et de rester en région.

Et le crédit d'impôt remboursable, remboursable, destiné aux jeunes diplômés, ça, ça peut aller jusqu'à 8 000 $. C'est un beau montant, là. Ce n'est pas rien pour quelqu'un qui arrive et qui a un diplôme. Ça vise, il faut le préciser, les nouveaux diplômés de niveau professionnel, collégial, universitaire pour acquérir leurs premières expériences de travail dans une région ressource.

Alors, voilà des mesures très concrètes qu'on a mises de l'avant, et, au fil de la Stratégie d'action jeunesse, au fil des consultations et des rencontres, on est très ouverts à recevoir de nouvelles idées également, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): M. le député de Berthier.

M. Bourdeau: Il reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Descoteaux): Au-delà de quatre minutes.

M. Bourdeau: Parfait. Je terminerais simplement en disant: J'espère que... Et, la question, pourquoi je l'ai posée au début, c'est qu'il y a quand même un certain sentiment suspect qui plane à propos de tous ces fonds occultes du gouvernement fédéral. Et, à la question que je voulais poser, le premier ministre m'a répondu. J'espère réellement qu'il va quand même prendre conscience que ce Conseil de l'unité canadienne là a été financé par un fonds occulte, au-delà de 600 millions de dollars. Le 10 000 $ qu'il donne pourrait servir à beaucoup plus, d'autres organismes jeunesse qui sont actuellement sur le terrain, dans les régions, qui ont besoin justement de cet argent-là, des fois des 400 $, des 500 $ qui pourraient faire une différence dans leurs actions sur le terrain.

Contenu du portail *Espace J*

J'aimerais arriver, là, M. le Président, sur la Stratégie jeunesse. Premièrement, et je l'ai déjà dit d'entrée de jeu, on a retardé la consultation. Et, en plus de ça, on a appris que, dans le Plan d'action jeunesse 2002-2005, on prévoyait faire un portail. Le premier ministre a parlé, tout à l'heure, du portail *Espace J* qui avait été mis en place. Lorsque je reviens au Plan d'action jeunesse 2002-2005, il était clairement spécifié que le Secrétariat à la jeunesse entend rendre disponible sur son portail jeunesse un babillard d'information et d'échange permettant aux jeunes et à l'ensemble des citoyens de communiquer et de partager leurs expériences ou encore de faire part de leurs commentaires sur les services gouvernementaux. Mais ce qu'on s'est rendu compte avec le nouveau portail, pourquoi il a été retardé aussi, c'est que justement la direction gouvernementale a changé, ce qui a fait en sorte que, le portail, bien on a vécu une censure du portail.

● *(10 h 30)* ●

Il y a plusieurs articles qui ont sorti dans les journaux, spécifiant justement que le portail allait être censuré de textes qui avaient été écrits par des forums jeunesse, entre autres, si je me souviens bien, le Forum jeunesse de Montérégie, exactement, qui avait écrit un texte sur la centrale thermique du Suroît, un autre par le Forum jeunesse de Québec qui dénonçait les compressions des prêts et bourses. Il y a eu une intervention politique qui a bloqué l'apparition, a relaté M. Carmel, qui est de la Table de coordination des forums jeunesse.

Ce qu'on apprend aussi, c'est que justement un brusque changement de cap politique du gouvernement a empêché le lancement du nouveau service. Et même le nouveau ministre de l'inforoute de l'information... du Gouvernement en ligne, du Gouvernement en ligne, nous disait justement qu'il fallait que ça respecte, entre parenthèses, les orientations du gouvernement. On ne se tirera pas dans le pied.

Est-ce qu'écouter la jeunesse, M. le Président, c'est se tirer dans le pied? Oui, le gouvernement a pris des mauvaises décisions. Même le premier ministre l'a affirmé, que la coupure de 103 millions, entre autres, c'est une mauvaise décision. Le Suroît aussi, c'en était une mauvaise. Mais le premier ministre et le gouvernement ont décidé de censurer les jeunes sur le portail jeunesse.

Là, il est en place. Est-ce que vous allez réellement permettre aux jeunes de pouvoir s'exprimer, ou ce sera simplement la ligne éditorialiste des jeunes? Parce que, si c'est le cas, je peux vous dire que l'argent que vous avez mis dans le portail jeunesse, elle ne servira peut-être pas à grand-chose. Parce que les jeunes en voulaient, justement, puis, lors de la dernière consultation qui avait mené au Plan d'action jeunesse, c'était justement dans le but de dire: Il faut que les jeunes puissent s'exprimer face aux actions du gouvernement, que ça nous plaise ou pas.

Le Président (M. Descoteaux): M. le premier ministre, en à peine 30 secondes.

M. Charest: Bien, je vais vous demander le consentement pour compléter ma réponse, à ce moment-là, parce que, si j'ai juste 30 secondes, ce ne sera pas assez de temps.

M. Bourdeau: C'est votre faute, vous avez pris tout le temps.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Le député dit qu'il ne veut pas que je réponde à sa question? Je veux bien...

M. Bourdeau: ...

M. Charest: Bien oui, mais je vous demande le consentement... de répondre à votre question. Pourquoi vous ne voudriez pas que je réponde à votre question?

M. Bourdeau: ...40 minutes.

M. Charest: Pardon?

M. Bourdeau: C'est le temps que vous prenez qui est un peu trop grand, selon moi. Vous prenez la vieille technique du vieux politicien de prendre tout le temps.

M. Charest: Bien oui, mais je vous...

Le Président (M. Descoteaux): Bien, M. le premier ministre, on est au bloc ministériel, donc vous avez 20 minutes.

M. Charest: Ah oui? Bon, parfait. O.K. Bon, on va y aller là-dessus. Je vais commencer ma réponse d'abord pour inviter les gens qui s'intéressent à la Stratégie d'action jeunesse à aller sur le site du portail, au www.espacej.gouv.qc.ca. Alors, M. le Président, j'espère que vous me permettrez de le répéter à nouveau ce matin parce que...

Le Président (M. Descoteaux): J'étais distrait par les.. qui circulaient, là.

M. Charest: Vous étiez distrait? Ah! excusez-moi. Bien, je vais vous le répéter à nouveau.

Le Président (M. Descoteaux): Allez-y, M. le premier ministre.

M. Charest: www.espacej.gouv.qc.ca. Ça, c'est l'*Espace J*, c'est le nouveau site Web des Québécois pour la jeunesse. Et il est vrai que le site Web a été retardé un petit peu à ma demande à moi parce que j'insistais pour qu'on prenne le temps nécessaire pour le monter et s'assurer de son fonctionnement. Et ça a été mis en service le 20 avril dernier, lancé officiellement le 28 avril dernier.

Je tiens à féliciter le Secrétariat à la jeunesse et l'équipe qui ont travaillé là-dessus parce qu'ils ont fait un travail formidable. C'est un site qui nous permet effectivement de se décliner dans les régions par les forums régionaux. Il y en a 19, je pense, sites, là, qui sont inclus, des forums régionaux, et le site est un site d'information. C'est à ça que sert le site d'*Espace J*. C'est un site d'information pour transmettre de l'information au sujet de programmes et de ce qui se passe dans les régions. Ce n'est pas un site pour encourager ou pour mettre sur pied... ou des débats, il y a d'autres sites qui servent à ça. D'ailleurs, il n'y a rien qui empêche un individu de repartir son site sur n'importe quel sujet s'il souhaite le faire. Sauf que l'*Espace J*, le site gouvernemental dont nous sommes responsables, nous, le gouvernement du Québec, c'est un site qui vise surtout à favoriser l'échange d'information.

Alors, j'en profite pour vous souligner, M. le Président, que cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement de créer de nouveaux services en ligne. On l'a fait au niveau du ministère du Développement économique régional avec un nouveau site, un nouveau portail également, qui facilite beaucoup le travail des entrepreneurs et où d'ailleurs, parce qu'il y a des liens qui se font puis des hyperliens, on peut aller voir au sujet du Programme de défi entrepreneuriat jeunesse. On peut le voir sur un site ou sur l'autre site. On est en train de le faire... on l'a fait récemment avec une seule page pour un changement d'adresse. L'objectif pour nous, c'est de mettre à contribution cette technologie pour rejoindre le plus grand nombre possible de citoyens sur tout le territoire québécois et de faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Alors, l'*Espace J*, là, je remercie le député de Berthier d'en avoir parlé ce matin parce que c'est pour nous une très belle réalisation. C'est conforme aux engagements qu'on avait pris. Et j'encourage beaucoup les jeunes à aller sur l'espace du site.

Je vous souligne, en passant, qu'on a déjà reçu des courriels, qu'il y a déjà des gens qui ont pu communiquer avec nous via le site et qu'on va être organisés effectivement pour pouvoir échanger avec eux. On a déjà beaucoup de gens qui fréquentent le site. Si ma mémoire est fidèle, je ne sais pas si ce n'est pas 800 personnes ou visites. J'ai vu les chiffres dernièrement, là, on les avait. Tout ça pour vous dire enfin que le site fonctionne bien et que déjà *Espace J* a été un beau succès. Je vous donnerai les chiffres dans quelques minutes, là.

Ah oui. Au 11 mai 2005, on compte en moyenne environ 800 visiteurs par jour sur le site. Alors, je vous répète à nouveau le site: www.espacej.gouv.qc.ca, M. le Président, pour ceux qui veulent visiter le site.

Le Président (M. Descoteaux): Je n'ai pas été distrait, ce coup-là. M. le député de Roberval.

M. Blackburn: Merci, M. le Président. D'abord, mes premières salutations vont à l'endroit du premier ministre du Québec. Et je vous avouerai que je suis très fier de participer à cette commission parlementaire là pour l'étude des crédits justement relativement à la jeunesse. Et je me sens d'autant plus interpellé que je me considère comme un jeune député.

Et, tout à l'heure, lorsque j'entendais le député de Berthier revenir sur la commission Gomery... C'est là qu'on constate à quel point l'opposition est, je dirais, désemparée vis-à-vis des réalisations gouvernementales. Le seul sujet qu'ils trouvent à poser comme question depuis les 15 derniers jours... Et la preuve, la semaine dernière, durant les trois périodes des questions, ils ont passé en moyenne au moins 20 minutes par bloc de 45 minutes pour questionner sur la commission Gomery alors que les enjeux du Québec... Il y a des réalités, il y a des hommes et des femmes sur le territoire du Québec, il y a des jeunes au Québec qui ont besoin de savoir qu'est-ce que le gouvernement fait pour eux autres, il y a des entreprises au Québec qui ont besoin de savoir quelles orientations on veut prendre.

Ce que les gens de l'opposition trouvent le plus intelligent à poser comme questions, c'est sur la commission Gomery, et ce, au-delà de la moitié du temps de parole permis. Alors, je vous avouerai, M. le Président, que je suis un peu estomaqué, ce matin, d'entendre encore une fois le député de Berthier, sa première intervention, presque 10 minutes, première question, sur la commission Gomery, alors qu'on est ici, ce matin, avec le premier ministre du Québec, avec le ministre responsable de la Jeunesse, pour parler de la jeunesse du Québec. Alors, je suis un peu estomaqué.

Mais, moi, je vais en parler, de la jeunesse. Alors, on va parler de la jeunesse parce que je pense qu'il y a des choses intéressantes qui se passent actuellement et qui ont été faites par le gouvernement du Québec, et je pense que c'est important qu'on puisse le faire. D'ailleurs, le premier ministre, tout à l'heure, a eu l'occasion de faire un certain survol sur l'ensemble des réalisations du gouvernement du Québec par rapport aux jeunes dans différentes régions. Je vais en prendre juste quelques-unes dans mon comté, dans mon comté particulièrement. Je me rappelle, dans notre première année d'élection, nous avons fait l'annonce, en compagnie du premier ministre du Québec, d'un investissement de 15 millions de dollars dans le Centre de santé Maria-Chapdelaine, à Dolbeau-Mistassini. Ça fait quoi, ça, cet investissement de 15 millions de dollars, M. le Président, dans un hôpital en région? Ça va permettre justement d'avoir des infrastructures de qualité,

ça va permettre d'avoir des équipements de qualité. Pourquoi? Pour que des jeunes médecins qui ont étudié dans un milieu de technologie avancée... Ils vont pouvoir venir le faire en région avec la même technologie qu'ils ont fait leur cours. C'est ça, des réalisations concrètes. C'est ça, bâtir sur du solide.

Je vais vous en donner un autre, M. le Président. On a annoncé récemment l'exclusivité de techniques du milieu naturel au cégep de Saint-Félicien. Ça veut dire quoi pour le cégep de Saint-Félicien? Lorsque je parle au directeur général du cégep de Saint-Félicien, c'est la plus belle nouvelle depuis la création du cégep de Saint-Félicien, l'obtention de l'exclusivité du cégep de Saint-Félicien. Pourquoi? Parce que ça permet d'abord d'assurer une stabilité au cégep de Saint-Félicien. Ça représente au-delà de 30 % de sa clientèle. Lorsqu'on connaît les enjeux et les défis importants, pour les régions du Québec, de pouvoir bâtir sur l'exclusivité d'un programme, je pense que c'est tout qu'un outil qu'on donne au cégep de Saint-Félicien.

● *(10 h 40)* ●

Il y a d'autres éléments. On parlait, tout à l'heure, des... on parle de médecine. Cet été, cet été, dans le comté de Roberval, il va y avoir 12 étudiants en médecine qui vont venir faire des stages. C'est ce qu'on préconisait, nous, dans notre plateforme électorale, de favoriser le fait que les jeunes étudiants puissent aller faire des stages en région. Pourquoi? Bien, pour leur faire connaître la réalité des régions, pour leur faire connaître la réalité du terrain dans des plus petits hôpitaux. Et en même temps, nous, ce qu'on espère — et on disait ça souvent en campagne électorale — bien peut-être que ces gens-là vont découvrir les régions, peut-être qu'ils vont tomber en amour avec des personnes de la région, et ça, je vous avouerai que, pour les régions, c'est encore une fois, dans le domaine de la santé, pour les gens, des outils importants.

Alors, lorsque j'entends le député de Berthier me reparler, ce matin, lorsqu'on est là pour parler de la jeunesse, de la commission Gomery, bien je m'excuse, mais on a un problème, on a un sérieux problème, et c'est là qu'on voit qu'ils ont une stratégie qui est défaillante.

Tantôt, on parlait du crédit de 8 000 $. Je parlais avec les jeunes du MigrAction, particulièrement dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Je ne sais pas si le député de Berthier est au courant de MigrAction, mais c'est des jeunes qui ont une certaine volonté, qui veulent s'impliquer, qui ont des idées. Je parlais avec Marie-Claude Parent, pour la nommer. Elle me disait que ce crédit de 8 000 $ là, dans l'ensemble des régions, c'était, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean — ça, c'est peut-être il y a à peu près un mois — c'était l'endroit où il y avait eu le plus de jeunes qui avaient profité de ce crédit-là. Ça représentait plusieurs millions de dollars en retombées, je dirais, indirectes mais en investissement dans la jeunesse. Alors ça, je pense que c'est encore une fois un geste concret qu'on peut regarder pour nos jeunes dans les régions du Québec.

Et bien sûr qu'hier, je dirais, la dernière nouvelle, c'est qu'hier on a fait l'annonce, autant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean, du Salon jeunesse qui va se tenir la fin de semaine du 27, 28 et 29 mai, à Saguenay, la fin de semaine du 10, 11, 12 juin, à Dolbeau-Mistassini. Et j'ai accepté la présidence d'honneur de ces deux salons-là, les salons jeunesse régionaux. Pourquoi? Parce qu'il est important qu'on se dévoue pour notre société puis surtout qu'on se dévoue pour nos jeunes. Moi, j'ai quatre petits bonshommes, puis je le dis régulièrement, et j'espère que les gestes qu'on va poser, j'espère que les décisions qu'on va prendre vont justement permettre à nos petits bonshommes de pouvoir profiter aussi des avantages qu'on détient en région.

Réalisations du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Mais j'aimerais m'adresser au premier ministre plus particulièrement sur le volet de l'entrepreneuriat. Moi, j'ai eu le privilège, M. le Président, de grandir dans le monde des affaires, d'avoir des gens qui ont toujours été dans le monde des affaires, et bien sûr que, moi, ça m'a permis de vivre des expériences extraordinaires. Tout à l'heure, le premier ministre, dans son introduction, a eu l'occasion de parler du Défi entrepreneuriat qui avait été lancé, puis il a été décrié par le député de Berthier encore une fois, mais je pense qu'il peut porter des éléments essentiels et très importants pour les régions. Et, dans la foulée du Défi de l'entrepreneuriat que le premier ministre a lancé, il a aussi parlé des réalités autochtones. J'aimerais juste donner quelques statistiques pour le monde autochtone, M. le Président, et vous allez voir que nous avons des défis extrêmement importants.

Actuellement, il y a 25 %, 25,4 % des Amérindiens, des autochtones qui ont moins de 15 ans. Je répète, là, 25 % des communautés autochtones ont moins de 15 ans. Lorsque je prends cette statistique-là pour le monde du Nunavik, c'est au-delà de 40 % des gens, 40 % de la population qui a moins de 15 ans. Alors, vous comprendrez que nous avons des défis qui sont extrêmement importants, et le forum autochtone qui va se tenir au printemps 2006 va certainement permettre d'apporter des pistes de solution concrètes — pas du vent, là — concrètes pour justement aider ces gens-là.

Mais je reviens à mon Défi de l'entrepreneuriat parce que je pense qu'il y a des choses qui sont extrêmement importantes pour nous permettre justement de consolider le fait qu'on puisse créer des emplois. Lorsqu'on regarde le potentiel, et la capacité, et surtout l'importance que les PME, au Québec, ont en termes de création d'emplois, il est essentiel qu'on le fasse pour nos jeunes. Et un des défis puis un des problèmes qu'on vit en région, c'est lorsque vient le temps de faire la relève de ces entreprises-là, souvent des entreprises familiales. Lorsque vient le temps de passer la relève à leurs générations qui suivent, ces gens-là n'ont pas nécessairement eu la formation nécessaire ou n'ont peut-être pas l'expertise nécessaire.

Ça me fait plaisir, ce matin, d'annoncer ici que la Cité étudiante, la polyvalente de Roberval, à l'automne 2006, va offrir un cours d'entrepreneuriat à des jeunes de polyvalente, là, d'entrepreneuriat, un peu comme un sports-études, mais ça va être un études-entrepreneuriat. Alors, dans ce contexte-là, M. le premier ministre, compte tenu de l'importance que représente bien sûr le monde entrepreneurial et le fait que nous puissions donner à nos jeunes le plus d'outils possible justement pour leur permettre de faire face à l'avenir, vous l'avez mentionné tantôt, le gouvernement, il y a près d'un an, a lancé le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.

Pouvez-vous nous dire, jusqu'à maintenant, M. le premier ministre, qu'est-ce qui a été réalisé?

Le Président (M. Descoteaux): M. le premier ministre.

M. Charest: Merci beaucoup. Et je remercie le député de Roberval, qui est un jeune député, M. le Président. J'ai eu l'occasion de visiter son comté à plusieurs reprises, dans la dernière année, et vous constatez comme moi que le dynamisme qu'il y met, ça a un effet sur le développement de son comté et sa région. Et je sais qu'il s'intéresse beaucoup, entre autres, à la question de l'avenir des jeunes autochtones parce qu'il y a une communauté autochtone assez importante dans sa région, où, en passant, il y a un exemple de bonnes relations avec l'ensemble de la population du comté, et ça vaut la peine de les citer en exemple.

Maintenant, pour revenir à la question de l'entrepreneuriat, pour vous situer sur les motivations du gouvernement, le problème qui se pose est le suivant, c'est qu'il faut développer, au Québec, une véritable culture de l'entrepreneuriat et en promouvoir les valeurs auprès des jeunes Québécois. Pourquoi il faut le faire? Parce que le constat des dernières années malheureusement n'est pas très reluisant. Ce qu'on a constaté — et je pense que c'était... Je vous dis ça sous toute réserve, je pense que c'était une étude de la Banque de Montréal qui constatait qu'entre 1998 et 2000 la nette création d'entreprises au Québec était quasi nulle. Elle n'aurait atteint que 0,3 % au Québec, comparativement à 3 % au Canada. Vous voyez les deux extrêmes, là. Ça, c'est entre 1998 et donc 2002, période où le gouvernement précédent était du Parti québécois. Une nette création d'entreprises de 0,3 %, ce n'est pas assez pour renouveler les entreprises au Québec alors que c'est 3 % dans le reste du Canada. Il y a donc là un problème, un indice en tout cas qu'il y a un problème. Ce qu'on apprend aussi, c'est que près de 50 % des entreprises québécoises ferment avant ou durant leur troisième année d'existence, 35 % survivent après cinq ans et seulement 20 % vont célébrer leur 10e anniversaire.

Alors, on s'est inspirés de Québécois qui avaient beaucoup travaillé dans le domaine. Je pense, entre autres, à Paul-Arthur Fortin, avec qui j'ai eu le privilège de travailler dans les années passées mais qui a beaucoup inspiré cette nouvelle initiative du Défi de l'entrepreneuriat. Il a travaillé en étroite collaboration avec les gens au secrétariat. Je veux souligner leur travail, M. Riverin en particulier. On n'a pas eu l'occasion de le dire aujourd'hui, mais, M. le Président, au Québec, on est privilégiés d'avoir une fonction publique de très haut niveau qui sert la population québécoise de façon impeccable. Il y a des hommes et des femmes, là, qui consacrent beaucoup d'énergie à pouvoir nous proposer des programmes comme ceux-là, et ils sont, eux, des entrepreneurs dans tous les sens du terme. Parce que, il ne faut pas oublier, des entrepreneurs, il y en a dans tous les domaines. Il y en a qui enseignent dans nos écoles primaires et secondaires, ils sont profs, ils sont infirmières, ils sont peut-être médecins, ils sont aussi des gens qui sont dans la fonction publique. Il y a des entrepreneurs à tous les niveaux. L'entrepreneurship, là, c'est un état d'esprit. C'est quoi? C'est du monde qui croit au risque, à l'innovation, à l'autonomie, au sens des responsabilités. C'est les grandes valeurs, là, qui entourent ce Programme de défi de l'entrepreneuriat.

Alors, on a fait quoi? On a mis 21 millions là-dedans sur une période de trois ans. 15 millions de ces fonds-là nous arrivaient du Fonds Jeunesse du Québec. Alors, on a pris un solde de ce côté-là et on a mis sur pied ce programme. Ça nous a permis, depuis le lancement du défi, en février 2004, de signer 86 conventions de subvention avec différents organismes partenaires, dont 71 avec des carrefours jeunesse-emploi.

Alors, encore, je vous parlais des carrefours jeunesse-emploi. Sur le territoire québécois, moi, je suis un grand supporter des carrefours jeunesse-emploi. Je pense qu'il y a là une institution qui sert très bien les jeunes et qui à l'avenir est vouée aussi à continuer à servir les jeunes. Dans la Stratégie d'action jeunesse, on espère pouvoir travailler avec eux, mais on a travaillé, dans ce Défi entrepreneuriat jeunesse, avec les carrefours jeunesse-emploi.

L'ensemble des mesures au plan d'action triennal du défi sont en cours de réalisation, et des résultats sont déjà observables. Alors, je vais vous en donner quelques-uns. Il y a eu l'embauche de 75 agents de sensibilisation en entrepreneuriat jeunesse déployés sur l'ensemble du territoire québécois, un par deux MRC ou municipalités ayant le statut de MRC, 10 à Montréal, sept à Québec. Il y a eu le déploiement de 11 agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif localisés dans les coopératives de développement régional. Le développement d'outils pédagogiques pour les trois ordres d'enseignement a été fait. Il y a eu l'ajout de 15 nouvelles écoles primaires au sein du Réseau québécois des écoles micro-entreprises environnementales. Il y en a une que j'ai visitée, je pense, à Saint-Jean... Ou ce n'est pas à Alma? Je pense que c'est Alma. Le député de Roberval le sait peut-être. Il y a une école primaire que j'avais visitée — à l'époque, j'étais ministre fédéral de l'Environnement — qui s'inscrit dans ce programme de microentreprises environnementales. C'est un formidable projet, une façon d'introduire en quelque sorte la culture entrepreneuriale aux jeunes à un très bas âge.

● *(10 h 50)* ●

L'organisation d'un colloque annuel regroupant les intervenants en entrepreneuriat jeunesse des milieux scolaires et parascolaires... Je ne veux pas que les gens se trompent, là. Un colloque, c'est un colloque, oui, mais là on réunit qui, là? On réunit les gens du milieu scolaire. C'est 350 personnes. On a fait ça à l'automne 2004 pour qu'eux puissent commencer à inclure comme choix aux jeunes pour qui ils travaillent l'entrepreneuriat comme étant un choix de vie. Alors, c'est dans cet esprit-là qu'on a fait tout ça.

Alors, il y a eu l'organisation du Rendez-vous entrepreneurial de la Francophonie également qu'on a fait, l'ajout de 34 nouveaux clubs entrepreneurs étudiants dans les centres de formation professionnelle, de 23 dans les cégeps et de 10 dans les universités — alors, déjà là, l'action sur le terrain est portée à ce niveau-là — la création de 10 clubs de relève par le Groupement des chefs d'entreprise du Québec et l'élaboration d'un partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités. Michel Belzil, qui est le maire de Barnston-Ouest, dans les Cantons-de-l'Est, et également président de la FQM — il me reste une minute — est très enthousiasmé à l'idée de pouvoir participer à ce Programme d'entrepreneuriat jeunesse.

Alors ça, ça fait partie des choses qui ont été faites depuis le lancement du programme. On en est très fiers, puis, puisqu'il me reste une minute, je ne veux pas manquer l'occasion de remercier les gens du ministère, du

secrétariat, M. Riverin, je l'ai déjà mentionné, mais surtout de rendre hommage à Paul-Arthur Fortin. Depuis des années, on le sait, c'est le père de l'entrepreneurship au Québec. La Chambre de commerce du Québec lui a rendu hommage récemment. C'est moi qui ai eu le privilège de lui remettre le prix Hommage. Et il est le père de l'entrepreneurship au Québec, il est celui qui a inspiré ce programme-là, M. le Président, et je peux vous dire qu'on se compte très chanceux de l'avoir eu avec nous pour pouvoir développer ce programme.

Le Président (M. Descoteaux): Merci. M. le député de Vanier, pour un bloc de cinq minutes.

Financement des maisons des jeunes

M. Légaré: Merci, M. le Président. On a déjà parlé de plusieurs sujets. Ma question portera sur un dossier qui est extrêmement important pour moi, c'est un dossier qui... des intervenants avec qui je travaille régulièrement dans mon comté, qui font un travail absolument exceptionnel. Évidemment, je parle de la maison de jeunes. L'année passée, aux études de crédits, le chef de l'ADQ disait qu'évidemment la prévention est toujours favorable à la guérison. Ma question, avant d'ouvrir une parenthèse: évidemment, je veux savoir, moi, quand le gouvernement va trouver le moyen d'assurer un meilleur financement pour permettre évidemment le bon développement de ces maisons de jeunes, de ce réseau-là.

Et là je vais ouvrir ma parenthèse, je vais parler de mon comté parce que c'est le comté que je connais le plus. J'entendais tantôt le député de Roberval parler de son comté, je vais parler du mien. On a une problématique qui est criante dans mon comté, au niveau des maisons de jeunes, au niveau des gangs de rues. Bon, les Loisirs Saint-André, puis tout ça, sont obligés évidemment d'affecter une bonne quantité d'argent pour de la sécurité, puis tout ça. Alors, évidemment, je ferme la parenthèse et puis je vais reposer ma question au niveau du sous-financement.

Et puis évidemment je vais encore une fois les citer et je vais... Parce qu'à chaque année les gens de la maison des jeunes viennent voir souvent les députés pour quémander une bonne partie de leur budget, et puis évidemment je vais... Bon, oui, on a à affecter un véritable plan de développement. Oui, on a malheureusement des problèmes, comme je viens d'en citer un, mais on doit faire du développement, on doit aider les jeunes sur différents aspects. Et, moi, bien je vais répéter ma question, je veux savoir... Ma question, M. le Président, est au premier ministre: je veux savoir quand évidemment on va offrir un meilleur financement à ce réseau-là qui fait un travail absolument incroyable de prévention mais malheureusement doit affecter une partie de son budget pour différents problèmes qui empêchent ce budget-là, bon, au bon développement, si on peut dire, des jeunes. Alors, voici ma question. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): M. le premier ministre, en deux minutes.

M. Charest: En deux minutes, je veux répondre, avec autant de précision que possible, d'abord pour vous souligner que le financement arrive via le Programme de soutien aux organismes communautaires et qu'il se fait beaucoup via les agences, qu'il y a eu une hausse du financement de 12,6 % entre l'année fiscale 2002-2003 et l'année 2004-2005, l'année qu'on vient de finir. Alors, la dernière année du Parti québécois et l'année qu'on vient de finir sous le gouvernement libéral, là, il y a eu une hausse de 12,6 % du financement. En 2002-2003, le financement était de 18,3 millions. C'est rendu à 20,6 millions de dollars, ce qui nous permet de financer 374 maisons de jeunes. Et, en 2002-2003, il y en avait 320, il y en a 374, donc 54 maisons de jeunes de plus, et ça nous a permis de consolider davantage les services.

Maintenant, M. le député de Vanier, par vous, M. le Président, on reste ouverts. En vous donnant ces chiffres-là, je ne veux pas vous donner ces chiffres-là en vous laissant l'impression qu'on est satisfaits, que tout arrête là, parce que les besoins sont importants. On reconnaît qu'il y a des endroits où on peut encore ouvrir des maisons de jeunes, les besoins sont là, puis, le niveau de financement, on peut peut-être travailler pour essayer de le rehausser un petit peu aussi. Mais on va continuer sur la lancée qu'on s'est donnée. 12,6 % d'augmentation, je pense que ce n'est pas un mauvais score pour les maisons de jeunes, depuis les dernières années. Une des difficultés, je vous le souligne en passant, par contre, c'est que, quand on augmente le nombre de maisons de jeunes, ça affecte le financement de la moyenne des maisons. C'est là où il y a des choix à faire. Merci.

Le Président (M. Descoteaux): Merci. M. le député de Berthier, pour 20 minutes.

M. Bourdeau: Oui. Parfait. M. le Président, oui, peut-être juste reprendre la balle au bond par rapport aux maisons de jeunes. C'est clair, comme vous disiez, M. le premier ministre, lorsqu'on augmente... ça diminue la tarte. C'est pour ça que ce serait très important, au cours des prochaines années, de suivre la politique relative aux maisons de jeunes qui avait été faite en collaboration avec les différents intervenants de maisons de jeunes, qui justement avaient des positions assez claires au niveau du rehaussement du financement de base des maisons de jeunes.

Poursuite de l'implantation des carrefours jeunesse-emploi

Vous parliez, tout à l'heure, des carrefours jeunesse-emploi. C'est vrai qu'ils font un excellent travail, mais... Ce n'est pas ma question, mais c'est plutôt un commentaire. Vous dire qu'il y a trois comtés qui n'ont pas encore de carrefour jeunesse-emploi, dont le comté de votre ancien collègue et ma collègue maintenant, le comté de Laurier-Dorion. Il y a deux projets qui sont en dépôt actuellement, et il n'y a pas de réponse encore par rapport à ces deux projets-là. Il faudrait peut-être voir, de ce côté-là, qu'est-ce qui se passe. Il serait très important que, partout au Québec, les jeunes puissent avoir accès, dans tous les comtés, à un carrefour jeunesse-emploi. Vous le savez, comment ça a été fondé, ça a été fondé, d'une façon non partisane, par tous les députés, dans leurs comtés, suite à un appel de M. Parizeau. Il serait peut-être plaisant qu'on puisse continuer à bâtir un réseau de carrefours solide au Québec.

Sommes allouées pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse

Je vous reviendrais sur le Défi de l'entrepreneurship en premier lieu. Vous parliez, tout à l'heure, du Défi de l'entrepreneurship. Il y a une petite question que je me pose. Lorsque je regarde le livre des crédits à la page 35.1, on voit que les sommes allouées — ventilées — en 2003-2004, 2004-2005 au Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et prévisions pour 2005-2006... Malheureusement, on a les chiffres 2003-2004, 4,8 millions, 2004-2005, 3 millions, et, 2005-2006, on n'a rien. La question se pose, légitime: Est-ce que ça veut dire qu'il n'y a plus rien de prévu pour 2005-2006? Sinon, s'il y a quelque chose de prévu, pourquoi ça ne se retrouve pas à l'intérieur du livre des crédits?

Utilisation du reste des crédits octroyés pour le Plan d'action jeunesse 2002-2005

Deuxièmement, au niveau du Plan d'action jeunesse, ma question est celle-ci. Lorsque je regarde à la page 31.1 sur le bilan détaillé des mesures contenues dans le Plan d'action jeunesse, juste peut-être rappeler aux parlementaires pour l'histoire... 31.1, excusez-moi. 31.1.

Une voix: 31?

M. Bourdeau: 31.1 pour l'autre. 35.1, c'est pour le Défi de l'entrepreneurship. En 2005-2006, il n'y a rien de prévu. Puis 31.1 pour le Plan d'action jeunesse. Puis je rappellerais aux parlementaires que, l'ancien Plan d'action 1998-2001, là, peut-être juste pour mémoire, il y avait eu 543 millions qui avaient été investis sur trois ans. Celui de 2002-2005, il y a, en 2002-2003, 135 millions; en 2003-2004, 245 millions; et, en 2004-2005, les prévisions, étant donné que l'année n'est pas finie, ce serait 237 millions. Mais, pour 2005-2006, il n'y a aucune prévision, et la seule chose qu'on sait, c'est le 35 millions, qui a été annoncé, du recyclage du Fonds Jeunesse.

Est-ce que ça veut dire que, pour les prochaines... Parce que ça vient du décret que vous aviez voté en décembre dernier, où est-ce qu'il était spécifié que ça s'en allait pour le recyclage du Fonds Jeunesse, pour la Stratégie jeunesse. Pour 2005-2006, est-ce que ça veut dire qu'il y a juste 35 millions qui vont être investis pour la Stratégie jeunesse, ou on va avoir de l'argent? Si oui, si vous me dites qu'il va y avoir 100 millions, 200 millions de plus qui vont être investis, où allez-vous prendre cet argent-là quand on sait que, dans le budget du Québec, on est déjà en déficit appréhendé de 800 millions?

Absence du dossier de l'éducation à la sexualité dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Si on continue toujours au niveau de la Stratégie jeunesse, aussi, au niveau peut-être plus des points particuliers, il y a un point qu'il serait intéressant de rajouter, avec les débats qu'on a eus dernièrement, à l'Assemblée nationale, entre autres par l'ouverture de votre ministre de l'Éducation et de la Commission sur l'éducation sur la problématique de la sexualité chez les ados. Ça a ressorti beaucoup, dernièrement, via les médias. Ça a rebondi ici même, à l'Assemblée nationale.

● *(11 heures)* ●

Moi, je pense que, s'il y a quelque chose que vous pouvez rajouter à l'intérieur de votre Stratégie jeunesse, c'est peut-être justement cette problématique-là qui est assez préoccupante, entre autres par le manque d'information et de conscientisation que les jeunes ont. Il y avait un article, justement ce matin, sur ce sujet, qui était assez... Je ne sais pas si vous l'avez lu, M. le Président, qu'il y a des jeunes qui pensent que le Dr Pepper, c'est un bon moyen de contraception. C'est assez spécial quand tu entends ça, mais c'est une réalité qu'il va falloir faire en sorte de régler.

Absence du dossier de la santé mentale dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Il y a un autre dossier, M. le Président, qui est relatif à la Stratégie jeunesse puis que je ne retrouve pas à l'intérieur de la stratégie mais qui se retrouve dans un autre ministère, mais que ce serait peut-être intéressant que le ministre de la Jeunesse aussi ramène, c'est le dossier santé mentale, en relation toujours avec les centres jeunesse, mais aussi du fait que, le nouveau Plan d'action en santé mentale, il n'y a plus de volet jeunesse à l'intérieur de celui-là, ce qui pourrait amener une problématique, puis on sait qu'il y a quand même une certaine réalité, au niveau de la santé mentale chez les jeunes, qui est différente au niveau des adultes, surtout par rapport aux centres jeunesse.

Un autre sujet qui est très, très important et qui a secoué énormément Québec mais qui n'est pas simplement une question de Québec, qui est une question de partout dans nos régions, qui s'appelle la prostitution juvénile... Puis, moi, ce que je veux vous parler, M. le Président, aujourd'hui, ce n'est pas de la police. Ce n'est pas de ça. Moi, ce que je veux vous parler, c'est comment qu'on va faire en sorte pour que, ces jeunes filles puis ces jeunes gars — parce qu'on n'en parle pas assez, il y a aussi des jeunes gars — on puisse faire en sorte qu'ils ne se rendent pas là, quels programmes qu'on va pouvoir mettre en place pour lutter contre ce phénomène-là, qui est, en fin de compte, aussi un phénomène de gangs de rue, pour faire en sorte que ces jeunes-là ne soient pas attirés dans de telles organisations puis qu'on ne les retrouve pas faisant de la prostitution de rue, puis ça, c'est une question qui m'inquiète beaucoup.

Suite à l'intervention qu'on avait faite, avec ma collègue députée de Québec, qu'on avait faite par rapport au Programme d'intervention contre la prostitution de Québec, où votre ministre a rajouté enfin un 100 000 $ qui avait été octroyé auparavant par l'ancien ministre de la Justice, maintenant candidat à la mairie de Québec, M. Bellemare... Lorsque M. Bellemare avait quitté, ce 100 000 $ avait été flou, avait été un peu... le nouveau 100 000 $ n'avait pas été redonné, là. Maintenant, c'est fait, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant parce que ça ne touche pas juste Québec, ça va toucher Montréal, ça va toucher les municipalités chez nous, ça va toucher un peu partout.

Il y a cette réalité-là de prostitution juvénile mais aussi d'abus chez les enfants. Comment qu'on va faire justement pour détecter et faire de la prévention? Et ça, là-dessus, on n'en retrouve pas beaucoup dans votre document de consultation, qui est pourtant un sujet qui est selon moi assez important.

Je terminerais, M. le Président, pour vous laisser... Est-ce qu'on a le temps, M. le Président, dans le bloc?

Le Président (M. Descoteaux): Approximativement 12 minutes.

M. Bourdeau: 12 minutes? Parfait. Je vais terminer quand même pour laisser la chance au premier ministre de répondre.

Échéancier prévu pour la mise en oeuvre des mandats découlant du Forum des générations

Au niveau du Forum des générations, c'est un peu une déception que j'ai eue puis ça vient tout avec le fait de: Pourquoi avez-vous retardé encore une fois la Stratégie jeunesse et pourquoi vous avez retardé tous les échéanciers qui viennent du Forum des générations? Lorsqu'on regarde l'échéancier qui était prévu au Forum des générations, où j'étais présent, et qu'on regarde maintenant le nouvel échéancier qu'on voit au niveau de l'étude des crédits du Conseil exécutif, on voit que les échéanciers ont changé énormément.

Le comité pour mettre au point des approches en prévention à l'intention des jeunes, on était supposé avoir des échéanciers en mars 2005, juin 2005, c'est rendu été 2005. Alors, on a retardé encore une fois des échéanciers au niveau du premier... en tout cas au moins au niveau du rapport préliminaire. On ne sait pas ce qui se passe au niveau de ce comité-là.

Quand on parle aussi des pistes de solution pour la pérennité du réseau de la santé et des services sociaux, encore une fois c'était prévu pour février 2005, juin 2005. Février 2005, premier rapport; juin 2005, finalité. C'est reporté encore à l'été 2005.

L'équipe de travail consacrée au développement de l'école communautaire, juin 2005, c'est prévu. Bien, là, on n'est plus trop sûr, ça a changé, c'est marqué «été 2005». Est-ce que ça veut dire qu'il y a un changement, ou ça va arriver vraiment en juin? Parce que, l'été, on peut considérer ça en juin, mais quand même on se pose la question de ce côté-là.

Le dépôt aussi du projet de politique conciliation famille-travail, consultation en commission parlementaire et adoption de la politique, c'était prévu en hiver 2005 et au printemps 2005, et là c'est reporté jusqu'à l'automne 2005.

Organiser un forum sur le développement social et économique des nations autochtones, vous en avez parlé tout à l'heure, c'était prévu en 2005, on est rendu au printemps 2006.

Mesures visant à adapter les régimes de retraite en vue de favoriser la retraite progressive pour ceux qui la désirent, ça, c'est très important dans le contexte du choc démographique, vous le savez autant que moi. Il faut justement permettre qu'il y ait une transition de connaissances puis aussi une transition au niveau des travailleurs et des travailleuses, sinon on risque de frapper un mur qui va nous faire très mal. C'était supposé être fait en avril 2005, c'est reporté maintenant à l'automne 2005. Et, je vous dis, c'est le trois quarts de ce qui a été fait au Forum des générations qui est reporté, là.

L'équipe de travail pour la stratégie de renouvellement des effectifs en santé et services sociaux, question encore très prioritaire, vous le savez autant que moi... On a vu des reportages dernièrement au niveau de la difficulté d'attirer des étudiantes et des étudiants en formation, par exemple au niveau des infirmières. C'était supposé être fait en juin 2005, c'est reporté en automne 2005.

Le comité, encore une fois, le comité 7, c'est pour élaborer une stratégie pour accroître la compétitivité des entreprises, faire face au nouvel environnement économique, au défi démographique, examiner l'impact des nouvelles réalités du travail, explorer les possibilités d'innovation sociale, la gestion participative et stimuler l'entrepreneuriat. Un autre sujet qu'on sait pertinemment qu'il est très important au niveau des jeunes, le développement de l'entrepreneurship, le choc démographique aussi, au niveau des régions, c'était printemps 2005, on est rendu à l'été 2005.

Le plan d'action visant à rapprocher la formation professionnelle et la formation technique, février 2005, automne 2005 maintenant.

Et, en terminant, les deux derniers points, l'équité intersectorielle pour la reconnaissance des acquis des immigrants, printemps 2005, automne 2005. Et je peux vous dire que ça, c'est très important, entre autres, chez les médecins. Chez nous, justement, on a un problème de médecins, et on essaie d'attirer un médecin de l'étranger, et on a énormément de difficultés à cause de cette problématique-là. On a retardé ça encore. Et enfin, enfin, dépôt d'une stratégie jeunesse, printemps 2005, c'est rendu à l'automne 2005.

Vous voyez, M. le Président, la seule chose qui a été faite du Forum des générations, c'est pratiquement *Vas-y*, puis c'est à peu près tout, là. Les autres, les quelques petits autres points qui ont été faits mais qui ne sont pas encore terminés... Mais la plupart des points ont été retardés.

J'aimerais comprendre, M. le Président, pourquoi qu'au Forum des générations on a fait de telles promesses puis qu'aujourd'hui on ne les tient plus ou on les retarde, en tout cas du moins.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le député. M. le premier ministre, puisqu'il y a plusieurs sujets et plusieurs questions...

M. Charest: C'est une longue liste.

Le Président (M. Descoteaux): Oui.

M. Charest: Une longue liste. Je veux remercier le député de Berthier qui, dans l'échange qu'on aura, je pense, nous amène sur des sujets de fond, puis c'est...

Le Président (M. Descoteaux): ...M. le premier ministre, je vous indiquerai peut-être au niveau de la fin de la période, et vous continuerez dans le bloc ministériel, à ce moment-là, puisqu'il y a beaucoup de...

M. Charest: Ah oui? Parce qu'il reste combien de temps, là?

Le Président (M. Descoteaux): Il reste neuf minutes.

M. Charest: Il reste neuf minutes. Bon, bien, je vais essayer de satisfaire le député de Berthier autant

que possible dans les réponses, aller le plus rapidement possible.

D'abord, je peux donner une réponse générale à son questionnement au sujet des équipes qui ont été mises sur pied suite au Forum des générations. Il n'y a pas de retard dans les rapports. Les rapports sont généralement prévus pour arriver aux dates de tombée qu'on avait annoncées. Il y a quelques équipes où il y aura des retards, puis, là où il y a des retards, c'est parce que souvent les participants auront demandé eux-mêmes de repousser des échéanciers. Puis je vais vous donner un exemple. Avec les communautés autochtones, c'est les communautés autochtones, le leadership autochtone qui, eux, ont demandé de repousser le forum au printemps 2006. C'est à leur demande. Alors, évidemment, on est d'accord avec eux. On ne va pas chercher à imposer un forum si on sent qu'on n'est pas prêt à le faire. C'est le gros bon sens qui le veut, puis ce n'est pas un problème, au contraire. Alors, à leur demande, on a repoussé ça au printemps 2006 puis on va être prêts à ce moment-là — et je pense que vous y serez — et ça va nous permettre de le faire puis de le faire correctement. Et ça, c'est un forum qui va beaucoup interpeller les jeunes et un groupe de jeunes québécois qui ont des besoins particuliers, les jeunes autochtones.

Sur un autre groupe de travail, il y en a un dans lequel je me suis investi personnellement, c'est celui de la reconnaissance des compétences pour les nouveaux arrivants. Je veux juste rappeler au député de Berthier que, depuis l'élection du gouvernement, dans la foulée de la pénurie de main-d'oeuvre de médecins puis d'infirmières au Québec, qui est attribuable malheureusement aux décisions de son gouvernement, on a créé un organisme, Recrutement Santé Québec. C'est le ministre actuel de la Santé et des Services sociaux qui a créé ce groupe pour qu'on puisse encourager le recrutement et avoir plus de succès dans le recrutement à l'extérieur.

Et on a aussi posé des gestes très concrets pour pouvoir encourager et permettre la réussite d'un plus grand nombre de médecins qui arrivent de l'extérieur, pour faire reconnaître leurs compétences. On a mis sur pied un programme de tutorat pour les médecins qui arrivent de l'extérieur. Ça nous a permis d'augmenter substantiellement le niveau de réussite des médecins qui arrivaient de l'extérieur, M. le Président, pour les examens du Collège des médecins, et ça, c'est un exemple.

• *(11 h 10)* •

Je vous donne deux exemples précis, là, de ce qu'on a fait depuis l'élection du gouvernement, sans évidemment parler de ce qu'on mentionnait plus tôt aujourd'hui, la création d'une antenne de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Grâce au député de Trois-Rivières, la création d'une faculté, d'une antenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, dû à son insistance puis à son travail, je tiens à le dire, parce que j'en ai été témoin, alors... Et je vais rencontrer prochainement l'association qui représente les corps professionnels, M. le Président, pour continuer, insister sur le rôle qu'ils doivent jouer dans la reconnaissance des compétences, et là-dessus je vais m'y investir personnellement, comme premier ministre du Québec, pour m'assurer que ça avance.

Je suis content que le député de Berthier nous parle beaucoup du Forum des générations parce que ça a été un moment fort, je pense, l'automne dernier. Ça nous a permis de réunir beaucoup de décideurs québécois autour de deux grands thèmes, celui du choc démographique que nous allons vivre mais également la question des finances publiques, et d'en tirer des consensus avec lesquels on travaille aujourd'hui.

Je pense, entre autres, à la question de la décentralisation. C'est au Forum des générations qu'on a signé l'entente avec l'UMQ et la FQM pour mettre en branle ce qu'on fait cette année, en 2005, là, ce grand projet de décentralisation. On a fait ça avec la conférence régionale des élus aussi. Ça a été une très belle réussite, le Forum des générations, et j'en suis très fier.

Sommes allouées pour le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse (suite)

Je veux revenir sur d'autres questions, vous m'en avez fait une liste, là. Au début, vous avez parlé du Défi entrepreneuriat jeunesse. Les chiffres que j'ai, moi, pour l'année fiscale 2005-2006, c'est 10,8 millions de dollars que nous allons y consacrer, dans la ventilation des fonds.

Absence du dossier de l'éducation à la sexualité dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite)

Sur la question de la sexualité, qui a fait l'objet de différents reportages, et la sexualité des jeunes et des adolescents entre autres, il y a eu des reportages dernièrement qui ont fait beaucoup de bruit. Là-dessus, il faut voir, dans notre document de consultation, une occasion d'en parler et d'échanger là-dessus dans le chapitre qui touche la santé et les jeunes. Alors, là-dessus...

Absence du dossier de la santé mentale dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite)

Même chose du côté de la santé mentale. Le député de Hull vous a dit dans ses remarques d'introduction qu'une de nos grandes préoccupations, c'est ce fléau du suicide chez les jeunes qui affecte, entre autres, les jeunes hommes, et qui est inquiétant, et qui se décline encore une fois, du côté des communautés autochtones, de façon encore plus grave que ce que nous vivons dans la population québécoise en général. Alors, là-dessus, on partage tout à fait vos préoccupations et ça doit faire l'objet de discussions dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse.

Il y a une première version d'un plan d'action en santé mentale, là, qui va se faire sur une période de 2005 à 2010, qui a fait l'objet d'une consultation cet hiver. Suite à cette consultation, le document est en révision. La nouvelle version va inclure un volet jeunesse pour la santé mentale. Alors, il y aura un volet jeunesse pour la santé mentale dans la nouvelle politique.

Échéancier prévu pour la mise en oeuvre des mandats découlant du Forum des générations (suite)

J'ai essayé de toucher le plus grand nombre de sujets. Ah! conciliation travail-famille. Est-ce que vous me permettez, M. le Président, de rappeler qu'il y a une belle

réussite, là, qui s'en vient pour le Québec? C'est la conclusion d'une entente sur les congés parentaux avec le gouvernement fédéral. C'est 750 millions de dollars. On est le seul gouvernement à avoir conclu une telle entente avec le gouvernement fédéral. On en est très fiers. Ça a fait l'objet de beaucoup de débats au Québec. Le conseil de gestion actuellement planche sur ce qui doit être fait pour la mise en oeuvre du programme. On veut que ce soit un vrai programme d'assurance et qu'on puisse le mettre en oeuvre dès le 1er janvier 2006.

Alors, du côté conciliation travail-famille, que ce soient les services de garde, l'aide aux devoirs, congés parentaux, on aura... ou encore l'aide aux familles... Rappelons-nous que le Programme d'aide aux familles, là, ça retourne 1 milliard de dollars dans les poches des familles québécoises. Pour une famille avec deux revenus, deux enfants, 75 000 $ de revenus, M. le Président, je pense que c'est autour de 780 $ d'économies qu'ils font; une famille avec 50 000 $ de revenus, deux parents, deux enfants, là, c'est bien au-delà de 550 $. Mais plus on baisse, évidemment le revenu est moins intéressant, il faut le dire, là. 25 000 $, ce n'est pas beaucoup d'argent, là, pour une famille. Mais le revenu supplémentaire que ces familles-là vont recevoir, c'est plus de 4 000 $. Je pense que c'est plus près de 4 500 $ de plus par année. C'est une augmentation substantielle de leurs revenus, pour des gens qui en ont grandement besoin, et ça, ça a eu un effet marqué sur le revenu disponible de la population. C'est le Conference Board du Canada qui, dans deux études différentes, faisait remarquer que le revenu disponible, au Québec, va croître plus rapidement que la moyenne canadienne et que notre voisin ontarien, grâce en partie à ces mesures-là.

Je vais vous donner les chiffres, là, exacts pour les auditeurs, les gens qui nous écoutent. Suite à la mise en place de notre programme, une famille avec deux revenus, 75 000 $ de revenus, deux enfants, leur revenu familial augmente de 780 $ par année; une famille qui a 50 000 $ de revenus, 850 $ par année; 25 000 $ de revenus, bien je n'étais pas loin, 4 386 $ de plus par année. 25 000 $, ce n'est pas beaucoup d'argent, ce n'est pas beaucoup d'argent, mais, quand on part de 25 000 $ puis on augmente de 4 386 $ le revenu de cette famille-là, je pense qu'on frappe les bonnes cibles. En tout cas, nos priorités sont à la bonne place: familles avec enfants, bas revenus.

Moi, je suis très heureux de cette initiative-là parce que, je me dis, là on aide vraiment les gens qui en ont le plus besoin. Ça reflète vraiment les valeurs libérales de compassion, de justice sociale, et ça permet à ces gens-là d'améliorer sensiblement leur situation financière, et ça, bien ça a un impact sur leur qualité de vie, la qualité de vie des enfants et toutes les autres questions qui touchent leur bien-être. Merci.

Le Président (M. Descoteaux): Merci bien. On en est au bloc du côté ministériel. M. le député de Trois-Rivières.

M. Gabias: Merci, M. le Président. Je veux rassurer le député de Berthier quant à l'écoute et quant à la vitesse de réaction du premier ministre dans les dossiers jeunesse. Le premier ministre, tout à l'heure, a évoqué le dossier de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal qui est maintenant présente à Trois-Rivières. Je pense que c'est un dossier tout à fait concluant quant à son écoute et quant à l'intérêt qu'il a pour les jeunes en région. Depuis septembre 2004, 27 jeunes sont actuellement à Trois-Rivières, dans ce qu'on appelle l'année prémed, dispensée par l'Université de Montréal.

Évidemment, cette réussite-là, on la doit d'abord grâce au travail des gens du CHRTR, du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, des gens de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui sont partenaires de ce projet, et des gens de l'Université de Montréal, mais aussi des jeunes qui réclamaient d'étudier en région, et je peux vous dire, pour les avoir rencontrés, qu'il y a à peu près un tiers de ces 27 jeunes qui proviennent de la région de la Mauricie, et les deux tiers autres proviennent d'autres régions, dont la région de Montréal.

Alors, je peux vous dire que, dès notre élection, en 2003, le premier ministre était très intéressé, très sensible à ce projet, et je souligne, et je tiens à le souligner, que son intervention a été déterminante dans ce dossier et que, tout comme bientôt la région du Lac-Saint-Jean, nous avons, à Trois-Rivières, effectivement, des étudiants et des étudiantes de l'Université de Montréal à la Faculté de médecine.

Il y a un deuxième projet également qui est fort important pour les jeunes en région et particulièrement notre région, en Mauricie, c'est le Centre intégré de pâtes et papiers, également qui a reçu une écoute du premier ministre et pour lequel son intervention a été déterminante dans ce dossier.

J'ai entendu des collègues de la région, des collègues péquistes, qui ont mentionné qu'ils avaient annoncé deux fois ce projet-là. Effectivement, ils l'ont annoncé deux fois sans qu'il y ait de crédits réservés à cette réalisation, ce que nous avons fait en 2003-2004. Actuellement, le Centre intégré de pâtes et papiers est en construction. On parle d'un investissement de 80 millions pour lequel il y a une somme de 23,5 millions qui provient du gouvernement du Québec et 23,5 millions du gouvernement du Canada, comme c'est possible de fonctionner à l'intérieur du Canada et de réaliser des projets en région de façon à ce que les gens, dans les régions, puissent non seulement continuer d'y habiter, mais aussi d'y évoluer.

Ce projet-là, M. le Président, on parle également d'une intervention importante de l'Université du Québec à Trois-Rivières, du cégep de Trois-Rivières, de l'entreprise Laperrière et Verreault et des entreprises papetières. Alors, vous avez là l'ensemble des partenaires d'un projet qui au total... on parle de 80 millions et qui va former des étudiants et des étudiantes pour l'avenir dans un domaine fort important qui est la fabrication du papier. Et, je le répète, quand on parle du Centre intégré de pâtes et papiers, c'est que les gens vont pouvoir prendre leur formation à même ce Centre intégré, qu'elle soit de niveau collégial ou universitaire. Alors, c'est un exemple très concret de l'implication du premier ministre, responsable du dossier de la jeunesse, dans des dossiers tangibles qui font en sorte qu'il se passe quelque chose pour les jeunes en région.

● *(11 h 20)* ●

Et loin de mon intention d'être paternaliste pour le député de Berthier, d'abord parce que suis, tout comme lui, un jeune député, mais en plus beaucoup trop jeune pour être son père. Et j'ai remarqué qu'il a rectifié le tir un petit peu dans ses questions. Je l'invite à consulter l'*Espace J*,

à peut-être laisser tomber les émissions de télévision, mais peut-être à aller sur le Net et à prendre connaissance de la Stratégie d'action jeunesse, et il va trouver là des informations intéressantes qui concernent les jeunes de toutes les régions.

D'abord, il faut savoir que, la migration des jeunes, 15 à 29 ans, vers les centres, vers les grands centres, on parle de 37,7 %. C'est énorme. Il va retrouver également d'autres données intéressantes. D'abord, au 1er juillet 2004, la population du Québec était à 7 542 000 personnes. On parle de 1 483 860 personnes âgées de 15 à 29 ans, alors que la population âgée de plus de 65 ans est de 1 022 089 personnes. Évidemment, on assiste à un renversement assez important, et, au cours des dernières décennies, pour avoir une idée, le poids démographique des 15-29 ans a diminué progressivement, passant successivement de 29,2 % en 1976 à 28,8 % en 1981, à 22,6 % en 1991, et se situe, en 2001, à 19,7 %. C'est une diminution d'au-delà de 10 % de la population 15 à 29 ans, d'où l'importance, M. le Président, je pense, de donner au dossier jeunesse une importance extrêmement grande, et particulièrement en région.

Poursuite de l'implantation des carrefours jeunesse-emploi (suite)

Et ça m'amène à poser la question au premier ministre. On a évoqué, tout à l'heure, on a parlé des carrefours jeunesse-emploi. On sait que le Québec compte 107 carrefours jeunesse-emploi et on connaît les carrefours jeunesse-emploi comme étant d'abord des organismes communautaires. Et j'en suis témoin dans mon propre comté, le Carrefour jeunesse-emploi de Francheville, qui sans aucun doute compte des partenaires privés, communautaires et institutionnels, c'est-à-dire qu'il y a un lien évident qui est fait auprès des jeunes par les carrefours jeunesse-emploi et particulièrement celui de mon comté. Et, quand on parle des jeunes qui ont recours aux services du Carrefour jeunesse-emploi, on parle des jeunes âgés de 16 à 35 ans, et leur démarche se situe, M. le Président, autant dans la recherche d'emploi, autant vers un retour aux études ou un démarrage d'entreprise.

Et la démarche des carrefours jeunesse-emploi se situe... On emploi souvent le terme «insertion». Moi, j'emploie plutôt le terme «de faire en sorte que ces jeunes soient participants dans leur vie communautaire, dans la société». Et le travail effectué par ces gens, dans ces carrefours-là, est fort important, et, tous, députés que nous sommes, on en est très conscients.

Alors, ma question au premier ministre: Qu'est-ce qui s'est fait et qu'est-ce qui va se faire par notre gouvernement afin d'encourager la continuité des carrefours jeunesse-emploi qui sont reconnus par notre milieu, par nos milieux respectifs, comme étant vraiment au coeur de l'intervention faite auprès des jeunes de 15 à 29 ans?

Le Président (M. Descoteaux): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. Je veux féliciter le député de Trois-Rivières pour le travail qu'il fait sur le terrain parce que c'est comme s'il avait été élevé en politique, hein? On a l'impression que c'est comme s'il avait grandi là-dedans. J'ai eu le plaisir de le connaître quand on étudiait ensemble à l'Université de Sherbrooke, et je lui reconnais le dynamisme qu'il avait à ce moment-là.

M. le député de Trois-Rivières, je vais aborder deux questions, si vous me permettez. Je veux revenir sur la question du Forum des générations, après ma réponse, parce que je veux donner une information aussi précise que possible à la commission sur l'évolution des travaux des forums qui ont été mis sur pied, des groupes de travail mis sur pied suite au Forum des générations.

D'abord, sur la question des carrefours jeunesse-emploi, j'ai eu l'occasion de le dire, nous, on voit, dans les carrefours jeunesse, un endroit où les jeunes peuvent aller chercher de l'aide. Ça vise surtout les jeunes de 16 à 35 ans. Ce que je trouve, moi, intéressant dans le cadre des forums jeunesse, c'est qu'ils les accompagnent dans leur cheminement et qu'on n'est pas limités, en quelque sorte, là, ou on se limite le moins possible, devrais-je dire, dans ces actions, à des programmes gouvernementaux, mais on cherche surtout à trouver des solutions pour ces jeunes-là. Il y en a 107, carrefours jeunesse-emploi à travers tout le territoire québécois, et on va travailler en étroite collaboration avec les carrefours jeunesse pour continuer à aider les jeunes.

J'ai eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises le président du réseau, Richard Desjardins, accompagné de son directeur général, Francis Côté, et on aura l'occasion de continuer à travailler avec eux pour l'avenir. Et, comme je vous mentionnais, c'est l'approche globale des carrefours qui nous semble très intéressante.

On a ajouté 6 millions de dollars, là, aux frais de fonctionnement des carrefours, 2 millions par année pendant les trois prochaines années. Le budget, en 2007-2008, va se situer autour de 40,8 millions de dollars avec l'ajout de ces fonds, et c'est 2 millions supplémentaires qui ont été accordés aussi pour l'acquisition d'équipement dans la dernière année.

Alors, moi, pour répondre au député de Trois-Rivières, là, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse, je pense qu'on a une occasion de mettre en valeur les carrefours, travailler avec les carrefours. Quand on va mettre en place de nouvelles mesures, moi, je veux qu'on soit le moins programmes possible et le plus personnes possible.

Je pense qu'un des défis des administrations publiques, c'est de pouvoir, dans le cas des jeunes entre autres, répondre à des jeunes qui ont des besoins particuliers, qui peuvent avoir des difficultés, de telle sorte qu'on puisse être souples dans notre façon de leur venir en aide. Et je reconnais, je suis le premier à reconnaître qu'une des difficultés, c'est de faire entrer les jeunes dans des programmes, alors que ce n'est pas toujours évident. Et là-dessus j'espère que la Stratégie d'action jeunesse va nous offrir, là, de bons conseils puis de bonnes pistes d'entrée pour qu'on puisse justement l'aborder avec beaucoup de souplesse.

Échéancier prévu pour la mise en oeuvre des mandats découlant du Forum des générations (suite)

Je voulais revenir sur le suivi du Forum des générations puis l'état d'avancement des travaux, M. le Président — le député de Berthier a mentionné ça — pour faire le point là-dessus. C'est important parce que le forum

a été un beau succès, et la suite des choses témoigne de l'importance qu'on y accorde.

Dans les mandats réalisés — il y a six mandats qui ont été réalisés jusqu'à présent — ce qui est ressorti, là, on avait dit qu'on mettrait sur pied un comité ministériel à la décentralisation en région; c'est fait. On a transféré la responsabilité du dossier des aînés du ministre de la Santé et des Services sociaux au ministère de l'Emploi et Solidarité sociale et de la Famille; c'est fait. On a mis en place le Programme d'appui d'investissement stratégique; c'est fait. On a mis en place le Comité multipartite du régime québécois d'assurance parentale. On a conclu une entente, le programme va être mis en vigueur le 1er janvier 2006; c'est donc fait.

La campagne de promotion sur les habitudes de vie a procédé; c'est fait. Le plan gouvernemental pour l'emploi a été annoncé au mois de janvier 2005.

Dans les mandats en voie de réalisation, il y a huit équipes de travail qui ont été mises sur pied. Il y a celui pour mobiliser les efforts en prévention et développement des approches en prévention; l'échéancier est toujours juin 2005. Explorer les pistes de solution concernant la pérennité du réseau de la santé et des services sociaux, le mot «pérennité», là, peut inclure bien des choses. On parle du financement du réseau de la santé et des services sociaux, l'enjeu chez nous, au Québec, étant le même que celui ailleurs au Canada, c'est-à-dire que ça occupe 43 % de nos dépenses de programmes actuellement, de nos dépenses de programmes, la santé et les services sociaux. En Ontario, soit dit en passant, ils ont livré leur budget la semaine dernière. Ils sont rendus à 46 % de leurs dépenses de programmes qui vont uniquement à la santé et aux services sociaux.

Alors, le groupe est présidé par Jacques Ménard, et eux planchent là-dessus, et on attend toujours un rapport pour le mois de juin 2005. Il se peut, ça peut arriver, qu'ils nous disent... Je n'en ai aucune information, mais ils pourraient nous revenir puis nous demander de prolonger le mandat. Si ça arrive, à ce moment-là, on va être ouverts à cette suggestion-là, mais on est toujours fixés pour juin 2005.

● *(11 h 30)* ●

Développement de l'école communautaire, juin 2005. Examen des pistes pour assurer le maintien des services éducatifs de qualité, on a un retard de quelques semaines, mais on pense que ça va être fait en juin 2005. L'implication des aînés, on le sait, notre ministre, elle est en consultation actuellement là-dessus, et une consultation qui va très bien, et ça, c'est un beau dossier pour l'avenir du Québec parce que dans le fond on a des gens qui sont à la retraite, qui ont 60, 65 ans, des fois plus jeunes, des fois plus vieux, mais qui sont pleins de santé, qui veulent contribuer et qu'on doit regarder différemment de ce qu'on faisait autrefois. Ces gens-là sont des actifs pour la société québécoise, et on veut leur pleine participation.

Comité multipartite du régime québécois d'assurance parentale, on en a parlé, c'est réglé. Mise sur pied des stratégies permettant aux entreprises d'accroître leur compétitivité, faire face aux contraintes du nouvel environnement économique, ça, c'est en juin 2005. Et, examen des moyens pour reconnaître plus rapidement les diplômes, les acquis, on en parlait, là, ça, c'est automne 2005. Et, dans ce dossier-là, moi, je vais personnellement m'impliquer avec la ministre Lise Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Sur les autres dossiers cheminant selon l'échéancier prévu, il y a le Plan de développement durable. On n'en a pas parlé aujourd'hui, mais le développement durable, là, ça, c'est un enjeu extrêmement important pour la jeunesse québécoise, et, pour le Québec, c'est un enjeu extrêmement important, extrêmement important. Alors, là-dessus, le ministre de l'Environnement fait sa tournée actuellement, va déposer un avant-projet de loi, va déposer un projet de loi. On a vécu un grand test. Il y a des dossiers... Et puis ce n'est pas des dossiers faciles. Le dossier de la forêt, là, c'est un dossier qui nous interpelle tous, dans les régions du Québec entre autres.

On a annoncé, dans le dernier budget, 240 millions de dollars sur trois ans pour les régions. Là-dedans, il y en a 205, millions de dollars qui est réservé exclusivement pour la forêt. Le gouvernement fédéral a sa part à faire, soit dit en passant, dans ce dossier-là, pour les régions ressources et dans le dossier de la forêt, et on pense que... on ne pense pas, là, il faut que le gouvernement fédéral contribue également à soutenir les régions qui sont affectées par le dossier de la forêt.

On est en consultation pour moduler nos programmes, puis je sais qu'à des endroits c'est difficile. Je le sais, M. le Président. Il y a des gens, il y a des populations, il y a des gens qui sont inquiets, et on va suivre ça de très, très près pour appuyer les communautés qui peuvent être affectées par le dossier de la forêt. Mais ça, c'est un vrai test du gouvernement sur la question du développement durable. On ne peut pas se permettre de gérer notre forêt en oubliant les générations à venir, on nous le reprocherait avec raison. Alors, là-dessus, on est en train de prendre nos responsabilités et on va le faire en partenariat avec les intervenants régionaux.

Il y a les ententes de régionalisation en matière d'immigration qui sont très importantes. Ça progresse bien, et 14 ententes doivent être signées en 2005. Il y en a une qui a été signée chez nous, dans l'Estrie, qui a connu un très beau succès. On est une des régions au Québec qui, au niveau de la régionalisation de l'immigration, a pu faire des choses très intéressantes.

Développement social, économique des nations autochtones, on en a parlé, c'est remis, ça, au printemps 2006 à la demande des leaders autochtones. Et, renouveler le Programme de soutien aux travailleurs âgés, on est en discussion actuellement avec le gouvernement fédéral. Les fonds d'investissement économiques, les FIER, c'est en voie de réalisation. On les annonce au fur et à mesure de leur signature. L'appui à la deuxième, troisième transformation, vous avez entendu ce qu'on avait à dire là-dessus dans le budget. On continue d'appuyer la deuxième, troisième.

Il y a d'autres mesures qu'on fait pour les régions, qui ne sont souvent pas signalées, là, qui ne font pas la première page des journaux, mais, pour l'Abitibi-Témiscamingue, je vais vous donner un exemple. On a confirmé, nous, que les parts accréditives, qui sont dans notre régime fiscal, vont être là en permanence, que ce ne sera pas revu à chaque année. Bien, ça a eu un effet très direct sur l'exploration minière au Québec, qui va bien, soit dit en passant. On est une des régions reconnues dans les Amériques comme étant une région favorable à l'exploration minière, et ça a permis de stabiliser le contexte et de stabiliser en quelque sorte les décisions d'investissement des gens dans le secteur minier, et ça a eu un impact mesurable sur l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue.

Et il y a la modernisation des infrastructures urbaines et de transport qui fait également partie du travail fait là-dessus: on a annoncé une signature d'une entente, avec le gouvernement fédéral, de 1,2 milliard de dollars. Alors, voilà des dossiers qui... Il y a la Stratégie d'action jeunesse qui est incluse là-dedans — on est en consultation, avec une date de tombée à l'automne 2005 — et la stratégie de renouvellement des effectifs du secteur de la santé et des services sociaux qui progresse également.

Alors, il y a un dossier, je pense, où il y a un retard, c'est celui de la formation professionnelle et la formation technique, et je pense que c'est à la demande du ministre, qui voulait prendre le temps de se saisir du dossier avant de procéder trop rapidement, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Merci.

M. Gabias: Merci.

Le Président (M. Descoteaux): Il reste un peu de temps. M. le député de Trois-Rivières, en une minute.

M. Gabias: Merci, M. le Président. Alors, M. le premier ministre, je tiens à vous dire, au nom des jeunes des régions et particulièrement de ma région, combien il est apprécié, le travail effectué par notre gouvernement dans les deux dernières années, et particulièrement la... Évidemment, comme premier ministre, vous avez à arbitrer très souvent, et on est en mesure de constater que vous arbitrez très bien en faveur des jeunes, et des jeunes des régions, et je pense qu'il faut le dire. Il y a des dossiers majeurs qui se sont réalisés dans plusieurs régions du Québec, dont la Mauricie, et je pense qu'on le doit au premier ministre, ministre responsable des jeunes, et je pense qu'il faut le dire, et je profite de l'occasion pour vous le souligner.

M. Charest: Merci. Il y a eu une annonce qu'on a faite dernièrement, dans votre région, en Haute-Mauricie, à La Tuque — j'étais avec M. le maire à ce moment-là — c'est la construction de deux barrages au fil de l'eau sur la rivière Saint-Maurice, des barrages qui sont à l'état de projet depuis plus d'une trentaine d'années, Chute-Allard et Rapide-des-Coeurs. C'est près de 700 millions de dollars pour la construction des deux barrages et c'est plusieurs centaines d'emplois qui seront réalisés grâce à cette décision-là.

Je vous parlais de l'environnement tantôt, le développement durable. Sur le plan énergétique, on a aussi voulu repartir le développement énergétique au Québec. On priorise beaucoup la filière hydroélectrique.

Je vois que mon temps arrive à sa fin, mais je veux au moins vous dire, en terminant, M. le Président, qu'un des objectifs qu'on s'est fixés, c'est de développer les énergies alternatives aussi, hein? L'éolien, pour nous c'est une filière prioritaire. L'efficacité énergétique, les nouvelles technologies, on voit là-dedans une occasion de faire en sorte qu'on sécurise notre alimentation en énergie, mais qu'on puisse aussi le faire en respectant le principe du développement durable.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le premier ministre. M. le député de Vanier, pour cinq minutes.

Actions envisagées afin d'inciter les jeunes à s'établir en région

M. Légaré: Merci, M. le Président. Le dernier sujet que je voudrais aborder, évidemment on en a parlé un petit peu tantôt, j'en ai parlé moi-même dans mes notes préliminaires, c'est évidemment l'exode des jeunes qui est évidemment de plus en plus massif dans les régions, qui touche en tout cas en moins grande échelle la capitale nationale mais qui touche aussi la capitale nationale, qui touche... C'est un exode... Évidemment, des créateurs d'emplois, c'est un exode de jeunes entrepreneurs.

Alors, je veux savoir, moi: Est-ce que le gouvernement va comprendre qu'évidemment le sauvetage économique du Québec passe inévitablement par des solutions à l'exode des jeunes? Permettre aux jeunes de revenir en région après leurs études, d'occuper un emploi et de créer leurs entreprises, c'est extrêmement important pour le Québec.

Et je parlais dernièrement avec la Jeune Chambre de commerce qui me sensibilisait au problème, évidemment. Ils disaient que — puis c'est leurs paroles — présentement les mesures sont timides et les mesures ne sont pas suffisantes. Quand même qu'on vanterait différents programmes, dans les dernières années, c'est une mesure qui est en constante progression, puis ces gens-là sont déjà au travail pour trouver des solutions à ce problème.

Alors, moi, je veux savoir: Est-ce que le gouvernement évidemment a un plan, un plan bien écrit, premièrement, est au courant de la situation et a un plan écrit pour enrayer évidemment le problème de l'exode des jeunes? On le sait, là, le Québec regorge de PME, de créateurs d'emplois, créateurs de richesse, dossier extrêmement important pour les jeunes, extrêmement important pour le Québec. Je veux savoir évidemment la vision du gouvernement sur ce dossier-là.

Le Président (M. Descoteaux): Merci. M. le premier ministre.

M. Charest: On partage tout à fait la préoccupation que vous avez sur l'exode des jeunes dans les régions du Québec. On voit ça... Il faut inscrire ça aussi dans un contexte mondial plus large où on s'urbanise de plus en plus sur la planète. Ça, c'est une tendance lourde que nous voyons partout. Mais, devant cette tendance-là, on n'a pas l'intention de croiser les bras, au contraire, on croit que des mesures doivent être prises pour que nous puissions permettre aux jeunes qui veulent rester en région de rester en région.

Dans le fond, la vraie question qu'on doit se poser est la suivante. Parce que des jeunes peuvent aller étudier ailleurs, puis on encourage... Et les jeunes veulent voyager, ils veulent se déplacer, mais dans le fond, là, ce qu'on veut, ce que nous voulons, vous et moi, c'est d'éviter une situation où un jeune doit quitter une région parce qu'il n'a pas, dans sa région, ce qu'il lui faut pour faire ce choix, pour lui permettre de rester. Moi, je pense que la vraie question, elle est là. Les autres, on peut en parler très longtemps, là, sur les phénomènes d'urbanisation, de formation, etc., mais ça, pour moi, là, la vraie question, la plus importante, c'est celle-là.

• *(11 h 40)* •

Alors, que doit-on faire, nous, pour permettre à cette personne-là de faire le choix qu'elle veut faire? D'abord, on doit donner aux régions une certaine autonomie, on doit s'assurer d'un minimum de services en région. Je le mentionne en passant, la santé, ça fait partie de ça. S'il n'y a pas un niveau minimum de services, ça veut dire qu'un jeune ne peut pas faire le choix de rester là. C'est vrai pour un jeune, c'est vrai pour les autres.

L'autre, le deuxième élément que je relèverais, dont on ne parle pas beaucoup mais qui vaut la peine d'être mentionné, c'est de donner accès, par exemple, aux technologies. Et je ne m'étendrai pas longtemps là-dessus, mais je veux juste prendre le temps de vous rappeler que l'accès à la large bande sur le territoire, c'est aussi important que jadis l'accès au téléphone puis à l'électricité a été pour le développement des régions. C'est devenu une condition de développement pour les régions. Et le meilleur exemple que je puisse vous citer, c'est celui du Mouvement Desjardins qui voulait déplacer en région... Il était très fier de me l'annoncer. Alban D'Amours m'a raconté l'histoire. Il voulait déménager en région, M. le Président, un centre d'appels ou un centre pour faire le travail qui se fait au Mouvement Desjardins pour les prêts étudiants. Il y avait des dizaines d'emplois là-dedans. Ils sont allés à Maria, en Gaspésie. Pas de large bande. Puis ils voulaient s'installer là initialement. Je pense qu'ils avaient un immeuble qui était disponible. Ils sont allés à Gaspé. Vous allez me dire que c'est le même endroit, mais l'exemple que je vous donne est important dans le sens suivant: si on n'a pas accès aux technologies, bien c'est le développement qui est mis en péril. Alors ça, ça fait partie des choses.

L'éducation, je reviens là-dessus. Je vous dirais: Vraiment, l'élément moteur pour nous, pour le développement des régions, c'est les collèges et les universités. On doit reconnaître aux collèges et aux universités en région le rôle qu'ils ont comme locomotives de développement économique pour leurs régions. On doit leur permettre d'avoir des mandats qui sont exclusifs dans certains cas, des mandats qui sont propres et qui les définissent. Ça, c'est propre à retenir non seulement les jeunes en région, mais à en attirer de l'extérieur qui peuvent venir étudier chez eux. Et Jonquière est le meilleur exemple, c'est celui dont on entend beaucoup parler parce qu'on est proche du monde des communications, à qui on a confirmé son mandat récemment de centre de formation au niveau des communications. Alors ça, c'est très important.

Là, on tombe dans des choses plus précises. L'entrepreneuriat dont je vous parlais tantôt et le Programme de défi entrepreneuriat jeunesse, le but de ça, c'est de permettre à des jeunes de se partir des entreprises en région, les encourager à avoir ça comme choix tout en reconnaissant que ce n'est pas vrai que tous les jeunes vont devenir des entrepreneurs. Ce n'est pas vrai, là, ça ne marche pas de même. Mais ceux qui sont disposés envers ça doivent, eux aussi, avoir ce choix. Alors ça, ça fait partie des choses.

Là, on tombe dans le concret. Le programme Place aux jeunes, on a mis 2,7 millions là-dedans. C'est Gino Reeves qui dirige ça. Place aux jeunes, pour ceux qui sont moins familiers avec ce programme-là, M. le Président, c'est un programme où, sur une fin de semaine, on invite des jeunes d'une région à se réunir dans cette région-là, et des animateurs les informent en quelque sorte des occasions qu'ils ont de s'installer dans leur région d'origine, des occasions d'affaires, d'investissement, de qualité de vie, etc. Alors ça, c'est une des mesures concrètes que j'ai vues sur le terrain, moi, depuis que je suis là, qui ont un effet et que nous voulons encourager.

Et là il y a deux mesures qui tombent sur le plan fiscal, il y a les stages en entreprise, en région, qu'on subventionne à la hauteur de 375 $ par semaine, qui encouragent les employeurs, dans les régions ressources entre autres, à aller chercher des jeunes, et le 8 000 $ de crédit d'impôt remboursable pour le jeune qui gradue, qu'il soit au niveau collégial, universitaire, professionnel, et qui lui permet de s'installer en région. Puis partir l'année avec 8 000 $ de crédit d'impôt remboursable, c'est un bon départ. Ça permet, ça, de se faire un revenu assez intéressant, et donc ça, ça fait partie des mesures qu'on a encouragées. Alors, on me donne les montants pour les coûts de mesures: janvier à décembre, ça, c'est le stage en entreprise?

Une voix: Oui, les deux crédits d'impôt.

M. Charest: Les deux, c'est 23 millions de dollars, en 2005, de déboursés que ça représente, 21 millions en 2004 et 23 millions en 2003. Et la bonification de la mesure nous a permis — ça, c'est pour le stage en milieu de travail — d'augmenter de 2 millions, en 2003-2004, cette mesure-là, donc à 25 millions, et de la faire passer à 24 millions en 2004-2005 et à 26 millions, je pense, en 2005. Alors ça, c'est un exemple de ce qu'on fait. Alors là vous avez... en tout cas vous avez un éventail de mesures, là, qu'on a prises pour encourager les jeunes à rester en région.

Le Président (M. Descoteaux): Merci. Évidemment, je ne vous ai pas interrompu, M. le premier ministre, ce temps-là sera pris sur le bloc ministériel. 20 minutes au bloc de l'opposition. M. le député de Berthier.

M. Bourdeau: Merci, M. le Président. J'aimerais ça d'entrée de jeu peut-être faire remarquer au premier ministre: comme vous l'avez souvent déjà vu, il y a des jeunes ici, dans la salle, qui viennent se joindre à nous. C'est pour un petit projet, Député d'un jour. Ils suivent leur député, le député de Mercier, pour voir un peu, là, ce que ça fait, un député, ce que ça mange en hiver. Ils vont se rendre compte que ce n'est pas vrai qu'on est juste assis puis qu'on dort à nos bureaux, mais qu'on fait un travail assez intéressant au niveau du parlementarisme, au niveau de la démocratie. Je les salue, sûrement aussi en votre nom, ces jeunes qui viennent de la maison des jeunes L'Imagerie, du comté de notre collègue Daniel... du député de Mercier.

Utilisation du reste des crédits octroyés pour le Plan d'action jeunesse 2002-2005 (suite)

J'aimerais revenir sur deux, trois petites choses, des questions que je vous ai posées, puis je n'ai malheureusement pas eu de réponse. Le 35 millions prévu pour la Stratégie jeunesse pour l'an prochain, est-ce que c'est le seul montant qui va être prévu? Parce que, nous, on avait dépensé plusieurs millions de dollars, au total 600 millions

pour toute la stratégie. Actuellement, ce qu'on a, c'est juste 35 millions. Si vous avez de l'argent de disponible, où allez-vous la prendre? Parce qu'actuellement, selon le budget, on est déjà en déficit prévu de 800 millions pour l'an prochain.

Contenu du portail *Espace J* (suite)

L'autre chose, lorsque vous disiez que le portail jeunesse — parce que, non, je ne fais pas qu'écouter la télé — le portail jeunesse, c'était simplement un portail d'information, je vous rappellerai qu'au niveau de la Stratégie jeunesse 2002-2005 il est clairement spécifié que c'est un babillard d'information et d'échange, qu'il était prévu que les jeunes puissent communiquer et partager leurs expériences ou encore faire part de leurs commentaires sur les services gouvernementaux, ce qu'ils ne peuvent pas faire actuellement avec le nouveau portail que vous avez mis, dont vous avez aussi, entre autres, vous avez dit retarder l'entrée en vigueur. Et justement c'est un peu ce que les groupes jeunes disent un peu de négatif sur le portail, c'est que justement il n'y a pas cet espace qui était prévu pour pouvoir discuter et amener des sujets de discussion. Même si ça fait plaisir ou des fois ça ne fait pas plaisir, il faudrait laisser la place aux jeunes de pouvoir discuter des sujets importants, tels l'avenir sur les prêts et bourses et les centrales thermiques.

L'autre question que j'ai, pour revenir plus aux questions directement, ou encore un petit commentaire, au niveau MigrAction, tout à l'heure, vous parliez de l'importance de MigrAction. Juste spécifier — ou c'est le député de Trois-Rivières — juste spécifier au député et aux gens de la commission que malheureusement, cette année, c'est 30 000 $ de moins que MigrAction a, est passé de 239 000 $ à 209 000 $, et on n'a rien prévu pour 2005-2006 encore une fois.

C'est peut-être le côté le plus difficile à comprendre au niveau des crédits, M. le Président. C'est que, pratiquement dans tous les programmes, il n'y a rien de prévu pour 2005-2006. C'est le noir complet. Lorsqu'on fait des prévisions, normalement on essaie de voir des années subséquentes pour avoir une vision à long terme. Souvent, ce qu'on reproche justement aux politiciens, c'est de dire: La vision est trop à court terme. Là, force est de constater aujourd'hui que, dans la plupart des crédits qu'on a, il n'y a rien pour 2005-2006.

Somme versée aux forums jeunesse régionaux en 2004-2005

Je vous amènerais sur un sujet très important pour les jeunes. Étant donné que le Fonds jeunesse n'existe plus et qu'il n'y a pas eu d'autre initiative de ce genre qui a été faite par votre gouvernement, les jeunes se retrouvent avec pratiquement plus de fonds pour faire des projets de développement. Il y avait les fonds régionaux d'investissement jeunesse. En 2003-2004, on se rend compte qu'il y avait 26 millions qui avaient été investis, puis, en 2004-2005, 10 millions. C'est une baisse de 16 millions. Puis, en plus de ça, le montant de 10 millions de 2004-2005 — et j'ai déjà posé la question en Chambre — ce 10 millions là n'a pas encore été donné aux forums jeunesse. Pourquoi?

Là, vous me disiez aussi, lors de la période des questions: Mais là il va y avoir un autre 10 millions. Mais, moi, lorsque je regarde les crédits, c'est le même 10 millions qu'on recycle encore une fois en disant que, cette année, on va donner un 10 millions aux forums jeunesse, mais, dans la vraie vie, c'est le 10 millions de 2004-2005 qui n'a pas encore été, comme j'ai dit, donné, décaissé aux organismes jeunesse. Et je regarde le député de Roberval, chez eux, entre autres, leur RAJ-02 a décrié assez fort cette façon de faire.

Le seul commentaire qu'on a eu de la part de votre gouvernement, pourquoi que le 10 millions n'a pas été donné, c'est que c'est votre ministre, ancienne ministre de l'Agriculture, maintenant ministre du Tourisme, qui disait que le gouvernement désirait d'abord effectuer une espèce de reddition de comptes. Moi, en tout cas ce que j'ai comme écho, c'est que cette reddition de comptes a déjà été faite au niveau du Secrétariat à la jeunesse. L'argent n'est pas encore disponible. Pourquoi? La reddition de comptes, je me pose des questions sur quoi exactement elle a pu poser.

Et, pour revenir au Fonds régional d'investissement jeunesse, le 10 millions, quand va-t-il être décaissé? Et surtout est-ce qu'il va y avoir des choses, d'autre argent qui va être disponible pour les prochaines années?

En terminant sur un petit point aussi au niveau d'une autre question, c'est au niveau du Secrétariat à la jeunesse. Il y a 67 % des budgets de jeunesse qui ont été coupés. Il y a environ 12 millions de dollars qui ont été coupés au Secrétariat de la jeunesse, dans le support du Secrétariat de la jeunesse. On est passé de 18 millions à 6 millions de dollars dans le support au Secrétariat de la jeunesse.

● *(11 h 50)* ●

À quoi cette diminution-là est-elle attribuée au niveau du Secrétariat de la jeunesse? C'est quand même, je rappellerais, 67 % du budget de la jeunesse qui est coupé cette année. C'est énorme comme coupure dans les moyens qu'avait le Secrétariat de la jeunesse.

Il y a aussi le Conseil permanent de la jeunesse qui a été diminué, mais eux, c'est un peu moins, c'est 4 %. Mais, sur un budget de, quoi, 700 000 $, là, exactement 800 000 $, 4 %, ça fait quand même une petite différence.

Avenir des forums jeunesse

Puis il y a une petite chose que j'ai oublié de vous poser, M. le Président, et que j'aimerais poser au premier ministre, ministre de la Jeunesse, c'est: C'est quoi, l'avenir des forums jeunesse? Parce que les échos qui ont... et suite à plusieurs rencontres qui ont eu écho, entre autres, avec l'adjoint parlementaire, il y a beaucoup de questionnement qui circule puis plusieurs rumeurs, puis ce n'est jamais bon, les rumeurs, vous le savez, puis je vous laisse la chance, aujourd'hui, d'y répondre. Les forums jeunesse, est-ce que vous allez les reconduire? Est-ce que vous allez faire en sorte que les forums jeunesse restent autonomes ou deviennent simplement la créature et le bras des conférences régionales des élus?

Et je vous rappellerai que, lorsqu'on parle d'implication des jeunes dans la société, lorsque vous avez fait les CRE, vous avez peut-être oublié que les jeunes allaient être en bonne partie éjectés. Si je prends la CRE de chez nous, à part le député de Joliette, et moi-même, et le représentant de l'association forestière, les jeunes ne sont plus

présents autour de la Conférence régionale des élus. Même le Forum jeunesse, ils n'ont pas pu avoir de poste alentour de la Table de la conférence régionale des élus. Et, de la façon que vous avez fait, en disant: On fait confiance aux gens, bien il y a des choix qui ont dû être faits entre les différentes organisations puis le Forum jeunesse malheureusement n'a pas sa voix au sein des conférences régionales des élus, dans plusieurs régions.

La question est très, très légitime, à savoir... Et les rumeurs qu'ils ont, c'est que les forums jeunesse soit seraient abolis ou n'auraient plus vraiment la même liberté d'action qu'ils ont actuellement. Allez-vous redonner du financement au cours des prochaines années? Le 10 millions, quand allez-vous le décaisser? Et allez-vous laisser les forums jeunesse agir pour les jeunes et par les jeunes?

Puis je vais terminer là-dessus pour vous laisser le temps de répondre. On parlait de la Stratégie jeunesse, on parlait des consultations. Moi, je vous demande: Est-ce que vous allez rendre publics les mémoires des organisations jeunesse par rapport à la Stratégie jeunesse? Et pourquoi pas faire une commission parlementaire sur la stratégie pour amener les jeunes ici même, dans notre institution démocratique? Je ne parle pas simplement d'une consultation un peu partout au Québec. Je ne sais pas comment elle va être faite, on n'a pas encore les détails de la consultation. Est-ce que ça va être fait à porte fermée, ou ça va être public? On ne le sait pas. Mais je pense qu'une consultation parlementaire, une commission parlementaire serait très importante parce qu'on parle justement de l'implication des jeunes dans notre société. Et je parlais des jeunes tout à l'heure qui sont là, ici. C'est important d'amener les jeunes à Québec, puis pas simplement, je vais le dire à la blague, là, pour manifester devant le parlement, mais aussi de les faire entrer dans le parlement pour venir discuter avec nous des sujets d'importance.

Participation des jeunes au débat sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Et, la nouvelle Stratégie jeunesse, qui aura une action sur trois ans, bien, moi, je pense personnellement que ce serait quelque chose d'important de voir... J'aimerais ça voir des jeunes qui sont là, pas assis en arrière, en train de nous écouter, mais en avant, en train de nous dire ce qu'ils voudraient avoir, eux autres, comme stratégie, puis les amener même au coeur même de notre institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale pour leur démontrer que les politiciens et les politiciennes de tout âge, bien ils écoutent les jeunes puis ils veulent entendre ce qu'ils ont à dire, et que c'est très important. C'est rare qu'on a la chance de pouvoir avoir des jeunes ici même, à l'Assemblée nationale, dans des commissions parlementaires, parce qu'il y a beaucoup de sujets qu'on parle et ce n'est pas toujours des sujets qui intéressent prioritairement la jeunesse. En tout cas, moi, je vous invite et je vous tends la main. Je pense que ce serait intéressant de faire une commission parlementaire — on pourra discuter pour définir les paramètres — mais au moins d'avoir un minimum de consultations d'organisations jeunesse mais aussi de jeunes qui voudraient venir discuter en déposant un mémoire ici, à l'Assemblée nationale.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le député. M. le premier ministre.

M. Charest: Vous avez beaucoup de questions, alors je vais essayer de répondre à un plus grand nombre possible, d'abord peut-être en commençant avec la dernière pour dire qu'on a une consultation qui va se faire, dans un premier temps, jusqu'au 10 juin. On invite les gens à nous envoyer des mémoires. Moi, je présume que les mémoires seront publics, là. Vous me demandez si on va les rendre publics. Un groupe jeunes qui nous envoie son mémoire a la liberté de le diffuser, puis je présume qu'il le fera. Puis, moi, je n'ai pas de problème à rendre les mémoires disponibles, aucun problème avec ça.

Pour ce qui est des consultations, bien, juste pour se situer, là, rappelons-nous qu'il n'y avait pas eu de consultation dans la foulée de la première Stratégie d'action jeunesse. Nous, on veut faire une consultation sur le terrain. Les premiers échos qu'on a eus, nous, avec les contacts avec les groupes de jeunes, c'est qu'il n'y a pas eu de demande de commission parlementaire, puis, chez vous non plus, les leaders parlementaires n'en ont pas demandé. On ne l'exclura pas, mais ça va s'inscrire dans les travaux de l'automne ou les demandes qu'il peut y avoir. Nous, on n'a pas anticipé de commission parlementaire, là. Je ne sais pas s'il y en aura une. Nous autres, ce qu'on veut surtout, c'est être sur le terrain puis rencontrer les jeunes où ils sont. C'est ce qui nous paraissait prioritaire. Alors, on veut aller voir les jeunes dans tous les milieux puis on veut que ce soit aussi ouvert que possible.

On a publié un document dont je vous parlais tantôt, puis il y a notre site Web. Le document est bien fait. Moi, je pense qu'il... Puis le document n'est pas biaisé et le document cherche à poser le plus de questions possible sans les limiter. J'en profite pour dire aux jeunes qui sont avec nous, aujourd'hui, à la commission parlementaire, que ce document-là — je suis sûr que le député de Mercier va vouloir en donner à chacun une copie autographiée — que le document les concerne, que ça pose des questions sur une stratégie jeunesse du gouvernement et que, s'ils choisissaient de nous faire parvenir leurs commentaires, on serait très heureux de les recevoir. Puis je leur souhaite la bienvenue à l'Assemblée à mon tour.

Avenir des forums jeunesse (suite)

Pour ce qui est du financement des forums jeunesse en région, leur financement est assuré jusqu'en 2007. Alors, il faut voir là-dedans le signal de la décision du gouvernement de vouloir maintenir les forums jeunesse. On a confirmé leur financement de base. Je pense que c'est à la hauteur de 2,7 millions de dollars jusqu'en 2007.

Utilisation du reste des crédits octroyés pour le Plan d'action jeunesse 2002-2005 (suite)

Pour ce qui est de Stratégie d'action jeunesse puis le 35 millions de dollars dont vous parliez au début, qui est le résidu du Fonds Jeunesse, on a dit clairement dans les crédits que ce fonds-là était réservé pour les fins de la Stratégie d'action jeunesse, mais ce n'est pas exclusif. Et là on procède de la même façon que pour la première édition de la Stratégie jeunesse, c'est-à-dire que différents ministères seront appelés à contribuer, dans leur domaine de responsabilités respectif, puis les montants ne sont pas arrêtés parce que la Stratégie d'action jeunesse commande

une consultation avant. Alors, une fois qu'on aura fait la consultation, après ça on va pouvoir interpeller les ministères pour qu'ils fassent leur contribution.

Quand la première Stratégie d'action jeunesse a été lancée, c'est un montant, je pense, de 400 millions de dollars qui avait été prévu au total. On a augmenté ce montant-là de 175 millions de dollars, de telle sorte que ça a fini à 616 millions de dollars. Alors, on a mis les ressources financières nécessaires. C'est très large, hein? Ça inclut les questions de logement social, ça inclut les questions de services de garde, ça inclut les questions de santé mentale, suicide, toxicomanie. Enfin, on ne veut pas se limiter dans le nombre de choses qu'on veut faire avec les jeunes, on veut se garder toutes les portes ouvertes. Et c'est pour ça qu'on a procédé puis qu'on procède de la façon dont on procède. Mais le 35 millions, je veux le répéter pour que ce soit clair, ce n'est pas une limite, là. Ce n'est pas vrai que c'est un montant fixe. Ça va être plus que 35 millions de dollars.

Somme versée aux forums jeunesse régionaux en 2004-2005 (suite)

Sur la question du 10 millions de dollars, là, versé aux forums régionaux pour le Fonds Jeunesse, on a décaissé le 10 millions de dollars, mais je veux vous expliquer dans quel environnement on l'a fait. On a déjà versé en tout... c'est, quoi, 30 millions de dollars de versés. Il est tout à fait normal qu'on demande à ceux qui ont eu la responsabilité de dépenser cet argent-là de nous faire le bilan de ce qu'ils ont fait avec l'argent. Ça va de soi. D'ailleurs, la première responsabilité des Parlements et des parlementaires, c'est de s'assurer que l'argent des contribuables est dépensé correctement. Alors, c'est pour cette raison-là qu'on a demandé deux choses, dans le fond. On a demandé la reddition de comptes, ce qui est tout à fait normal, tout à fait normal, d'une part, et, d'autre part, on a demandé aussi que les forums se mettent en lien avec les CRE parce que nous voulons des actions structurantes dans les forums régionaux. On veut que ce soit un cadre d'action qui soit conforme et qui soit en lien, devrais-je dire — le mot est mieux choisi — qui soit en lien avec les priorités de chacune des régions. Alors, on a demandé aux forums de nous dire le lien qu'ils avaient établi avec leur conférences régionales des élus, puis ça nous permet de donner de la cohésion à l'action sur le terrain pour ce qui est des interventions auprès des jeunes. Alors, voilà.

Contenu du portail *Espace J* (suite)

Pour le portail, bien on en a parlé, vous l'avez mentionné, en passant. Moi, ce que j'ai à vous dire au sujet du portail, c'est que, moi, je voulais que le portail soit, au moment de son lancement, opérationnel et qu'on puisse s'assurer qu'on était bien équipés pour le maintenir aussi. Parce que j'ai vu des lancements de portail, moi, qui n'ont pas été des succès parce que les gens voulaient aller trop vite. Moi, j'ai préféré qu'on aille plus lentement mais qu'au moment où on le lance il soit bien monté et prêt à opérer.

● *(12 heures)* ●

Et encore une fois, le portail, on veut que ce soit vraiment un lieu où les gens viennent chercher de l'information. Ça n'exclut pas qu'ils puissent aller sur n'importe quel autre site pour des fins de débat. Dieu sait qu'on ne se prive pas de débats au Québec. Et là-dessus je veux surtout que le portail, dont on est responsables, là... Parce que ceux qui vont là-dessus vont sur un portail qui, premièrement, est un portail du gouvernement du Québec, bien il faut s'assurer que l'information qu'ils reçoivent puis que l'information qui est diffusée soit présentée correctement.

Le Président (M. Descoteaux): M. le député de Berthier.

Participation des jeunes au débat sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite)

M. Bourdeau: O.K. Je repose ma question relative à la consultation sur la Stratégie jeunesse parce que je trouve ça important, parce que bien évidemment les groupes jeunes vont pouvoir diffuser leurs mémoires. Je pourrais moi-même facilement les appeler pour avoir une copie de mémoire, mais je ne parle pas pour moi, là, personnellement, simplement, mais pour tous les gens intéressés, qu'ils soient parlementaires ou non, aux actions du gouvernement au niveau de la jeunesse. Je vois mal quelqu'un de Gaspé appeler la Fédération étudiante universitaire du Québec, dire: Tu peux-tu m'envoyer ton mémoire? Je pense qu'il serait peut-être intéressant de les rendre publics via le site Internet d'*Espace J*. Même chose pour les commentaires qui sont envoyés, bien évidemment les commentaires qui sont envoyés par courrier aussi électronique, que vous avez dit que vous pourriez accepter.

L'autre chose, quand je parlais de la consultation de commission parlementaire, ça n'excluait pas la tournée. Je pense qu'une tournée, ça pourrait être quelque chose d'aussi intéressant parce que c'est ouvert au public et que c'est ouvert à tout le monde. Il n'y a rien de négatif là-dessus, j'avais déjà fait des interventions, en commission parlementaire, sur l'importance de pouvoir se déplacer justement en région pour aller consulter les jeunes. Je n'ai pas de problème.

Est-ce qu'il n'y aurait pas une possibilité soit de faire une commission parlementaire sur le sujet, en commission parlementaire itinérante, et de finaliser ça ici même, à Québec, avec une commission parlementaire, terminant peut-être avec un dernier blitz ici même, à Québec, à l'Assemblée nationale? Moi, je pense que ce serait quelque chose d'intéressant pour pouvoir permettre justement aux jeunes de pouvoir s'exprimer à un ensemble de parlementaires dans un système démocratique tel qu'on le connaît et non simplement versus le gouvernement, mais vraiment montrer c'est quoi, l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale. Moi, je pense que ce serait quelque chose... Je vous invite à réfléchir à ça. Vous dites que les jeunes, les groupes jeunes n'ont pas fait des demandes encore. Je ne suis pas sûr qu'on a besoin, dans ce cadre-là, d'attendre la demande des groupes jeunes. Je pense qu'ils seraient bien contents de venir. Quand je dis «groupes jeunes», ce n'est pas juste les groupes jeunes, mais des jeunes aussi en région, là, parce que les groupes jeunes représentent une partie des jeunes, mais des fois il y a des jeunes eux-mêmes qui aimeraient ça peut-être venir déposer des mémoires. Mais ce serait peut-être intéressant d'utiliser cette possibilité-là. On a la possibilité, à l'Assemblée nationale, de le faire.

Moi, c'est quelque chose auquel je serais très intéressé. Je suis sûr que plusieurs de mes collègues aussi le feraient, feraient cette tournée, justement, ou ici même, à l'Assemblée nationale, pour justement amener une discussion sur un sujet qui est la jeunesse d'une façon, là, plus... Je n'aime pas «protocolaire», je n'aime pas vraiment ça, mais plus...

Une voix: Formelle.

M. Bourdeau: ...formelle. Merci.

Puis, juste comme ça, qu'est-ce que vous dites par rapport au lancement des portails, je suis d'accord. Bill Gates pourrait vous en parler avec Windows, les difficultés de lancer des portails, des logiciels. Sauf que je vous rappelle que, dans la Stratégie jeunesse, on avait spécifié qu'il était supposé y avoir un forum, un babillard qu'on appelle, de discussion. Ça, ça ne se retrouve pas là. Puis il y a des façons de faire ces billards-là pour que bien évidemment on ne retrouve pas, sur ce site, des propos haineux, discriminatoires ou autres. Mais il faut permettre aux jeunes de pouvoir s'exprimer, puis ça, il y avait cette possibilité-là.

Puis, si vous voulez que votre portail fonctionne encore mieux, suite même à la consultation jeunesse, puis qu'il y ait vraiment un flot important et qu'on puisse, par ce site-là, donner de l'information, informer les jeunes sur différents sujets... On parlait, entre autres, tout à l'heure, de la sexualité chez les ados. Bien, en amenant les jeunes, en discutant sur votre site... sur le site... Puis, quand je dis «votre site», c'est «notre site» plutôt, hein? C'est le site quand même du gouvernement du Québec, là. Mais amener ça sur le site, ça pourrait permettre aux jeunes justement... amener une plus grande facilité au niveau de l'intervention.

Puis je finirais là-dessus...

Le Président (M. Descoteaux): M. le député, votre temps est écoulé, mais au fond, notre collègue de Vanier n'étant pas là, ne se prévalant pas des cinq minutes, je pourrais répartir 2 min 30 s-2 min 30 s. Donc, vous avez 2 min 30 s, si vous voulez.

Autres sujets

M. Bourdeau: Juste une question, puis je laisse le premier ministre répondre. Je ne pensais pas avoir le temps, aujourd'hui, de la poser, mais ça tombe bien. Jeunesse, J'écoute, entre autres, a fait un appel dernièrement au niveau d'aide financière parce qu'ils avaient de la difficulté, entre autres, avec le site. Ils ont modifié leur site Internet — c'est pour ça que ça m'a fait penser à ça — puis ils ont besoin d'aide. Puis ça, Jeunesse, J'écoute, on s'entend que c'est très important. Il y a un flot énorme de jeunes qui appellent de plus en plus, qui vont sur le site Internet pour consulter. C'est un organisme pour lequel, je pense, ce serait peut-être intéressant de revoir, si vous pouvez, de ce côté-là, le financement, et aussi de voir peut-être ce qui pourrait être fait pour les Auberges du coeur puis pour le programme, là, québécois pour la jeunesse, la Qualification des jeunes du Québec, un autre programme qui existe dans plusieurs régions du Québec, qui fait justement en sorte que les jeunes puissent avoir une meilleure formation, qualification, des jeunes en difficulté. C'est peut-être les trois derniers sujets, là, sur lesquels j'aimerais ça vous entendre, Jeunesse, J'écoute, Auberges du coeur et aussi PQJ.

Le Président (M. Descoteaux): Merci. M. le premier ministre.

Participation des jeunes au débat sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 (suite)

M. Charest: Juste pour revenir rapidement sur le site Internet qu'on appelle *Espace J*, je veux juste, pour situer tout le monde, rappeler que les forums régionaux sont libres d'opérer comme ils veulent puis qu'il y a des hyperliens avec les forums régionaux. Alors, il peut y avoir des discussions. Nous, notre première responsabilité, c'est de rendre de l'information disponible. Notre première responsabilité, c'est ça, et personne n'est privé de l'occasion de s'exprimer. Dieu sait qu'on en a, des forums au Québec où on peut s'exprimer assez librement sur tous les sujets. Il y en a qui trouveront même le moyen de s'en plaindre. Mais on ne prive personne, au Québec, de son droit de parole.

Autres sujets (suite)

Je veux aborder quelques dossiers. Les Auberges du coeur, j'ai pris connaissance effectivement de leurs demandes. J'ai vu des commentaires exprimés par l'ancien maire de Montréal, Jean Doré, qui les parraine, en quelque sorte. J'ai déjà rencontré les représentants de l'Auberge du coeur dans le passé. On m'informe que M. Cholette, le député de Hull, l'adjoint parlementaire, aura une rencontre avec eux prochainement et qu'ils auront l'occasion de faire le point sur le dossier.

L'autre dossier que vous soulevez fait justement l'objet d'une nouvelle, aujourd'hui, dans le journal *Le Devoir*, là: *Le soutien aux jeunes adultes est reconduit dans les centres jeunesse*. Et, juste pour vous lire le premier paragraphe, là, on dit: «Un grand soupir de soulagement a retenti hier dans les centres jeunesse alors que la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, Margaret Delisle, a annoncé la reconduction du projet Qualification des jeunes.» Alors, ça a été reconduit.

Et, pour Jeunesse, J'écoute, je ne sais pas si on a obtenu l'information précise. On ne l'a peut-être pas sous la main, mais, puisque c'est une question très précise que vous me posez, je serais heureux de vous refiler l'information plus tard. On va rapidement une réponse à vos questions au sujet de l'avenir de essayer de vous donner Jeunesse, J'écoute. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le premier ministre. Du côté ministériel, Mme la députée de Matane.

Actions envisagées afin d'inciter les jeunes à s'établir en région (suite)

Mme Charest (Matane): Merci, M. le Président. J'aimerais revenir, M. le Président, sur la question de l'exode des jeunes parce qu'au-delà des argents qui peuvent

être investis, qui doivent être investis pour les jeunes, il peut y avoir également des actions concrètes, des gestes qui nous permettraient de contrer cette dure réalité, et plus particulièrement l'exode des jeunes en région. On sait que c'est un phénomène inquiétant qui constitue une cause qui compromet grandement la croissance et le développement économique des régions. Et c'est d'autant plus inquiétant pour les régions que très souvent ce sont les jeunes les plus scolarisés qui quittent nos régions. Et, quand ils le font et qu'ils ne reviennent pas, bien c'est une ressource humaine importante dont les régions se privent par cette réalité. Mais est-ce que cette situation-là, elle est irrémédiable, ou si on peut, comme gouvernement, poser des gestes concrets qui nous permettent de passer outre cette réalité?

Et j'ai un exemple concret. Je pourrais vous dire que, lorsque j'ai fait la campagne électorale, j'ai demandé à plusieurs des citoyens que j'ai rencontrés, parce que j'en ai rencontré un bon nombre, si à leur avis il y avait le potentiel économique en région. Est-ce que leurs jeunes qui vont étudier dans des universités reviendraient en région? Et la plupart, je vous dirais près de 70 % me disaient que oui, que leurs enfants sont très conscients de la qualité de vie qu'on peut avoir en région, qu'ils ont aimé leur jeunesse et qu'ils aimeraient revenir y vivre, revivre chez eux. Et, de cette réalité-là, j'ai pu constater... ou de ces questions que j'ai posées et des réponses que j'ai reçues j'ai pu constater que, si on posait des gestes concrets, on avait réponse.

M. le premier ministre a parlé, tout à l'heure, des avancées qui ont été faites dans le comté de Matane, entre autres dans la taille de diamant, ce qui a amené aussi... et ça, ça a un effet d'entraînement. La taille du diamant, l'expertise qu'on a développée chez nous a fait en sorte que d'autres entreprises ailleurs dans le monde se sont dit: Ah! il se fait de la taille de diamant à Matane, pourquoi ne pourrait-on pas faire de la taille de quartz? Et on s'est retrouvés, dans mon comté, dans une petite municipalité qu'on appelle Cap-Chat — Cap-Chat est la municipalité en Amérique du Nord où le taux de vieillissement de la population est le plus élevé — on s'est retrouvés à implanter une usine de taille de quartz qui bénéficie finalement de l'expertise du collège en matière de taille de diamant.

• *(12 h 10)* •

Et, ironie du sort, on m'a raconté tout récemment — le maire, entre autres, de Cap-Chat — que, lorsqu'ils ont fait le recrutement pour les ingénieurs dans la municipalité, deux ingénieurs originaires de Cap-Chat et qui étaient dans les grands centres ont postulé pour revenir chez eux, en région. Alors, on a là un exemple concret de cette volonté de nos jeunes de revenir chez nous, si bien évidemment on a le contexte économique qui leur permet de travailler et d'avoir des salaires concurrentiels aux grandes régions.

Ma question est donc... Et je vous dirais que cette nouvelle-là, que j'ai apprise cette semaine, m'a beaucoup réconfortée, d'autant que le maire de Cap-Chat encore me disait que, lorsqu'ils ont fait du recrutement pour des médecins en région, ils ont fait l'exercice d'aller voir combien de médecins, dans la région de la Haute-Gaspésie, Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, avaient été formés dans les universités du Québec. On arrivait à la réalité qu'il y avait 50 médecins de ces deux régions ou des régions périphériques qui travaillaient à l'extérieur, dans la province de Québec. On s'était dit que, si on avait ces 40 médecins chez nous, évidemment on n'aurait plus de problème de ressources médicales. C'est donc dire que...

Et ma question que j'adresse au premier ministre, c'est de savoir: Est-ce que, dans la politique qu'on a de développer les régions — et c'est une politique, je pense, dont on a fait preuve dans des gestes concrets — est-ce qu'on a l'intention de continuer à le faire? Et est-ce qu'on a l'intention également d'aider nos jeunes, de continuer à aider nos jeunes au niveau monétaire pour qu'ils puissent revenir en région? Donc, le soutien du gouvernement pourrait-il aussi... pourrait-on compter sur le soutien de notre gouvernement pour notamment Place aux jeunes du Québec?

Le Président (M. Descoteaux): Merci, Mme la députée. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci, M. le Président. Et je veux remercier la députée de Matane de nous rappeler cet investissement qui s'est fait à Cap-Chat. Elle se rappellera qu'elle m'avait invité à Cap-Chat, rencontrer le maire et rencontrer les intervenants économiques de la région. On avait fait une visite pour faire le point sur un certain nombre de dossiers. C'est une région qui, sur le plan économique, a des gros défis, et ils m'avaient sensibilisé justement à cette possibilité d'investissement pour une usine pour la taille du quartz. Et on a travaillé très fort pour finalement réussir, et j'en étais très heureux, heureux d'abord pour la députée de Matane — c'est elle qui a fait tout le travail — mais ça a permis un investissement important, création d'emplois. Puis je suis heureux que vous me racontiez la suite de l'histoire, avec deux ingénieurs qui reviennent dans leur région natale. Ça reflète en quelque sorte ce qu'on aimerait voir dans plusieurs régions du Québec.

Là-dedans, il n'y a pas de grand mystère. Dans le fond, on naît à un endroit, on grandit là, on fait notre vie à cet endroit-là. Vous êtes comme moi, votre histoire à vous, c'est cette histoire-là. Quand j'ai rencontré la députée de Matane, M. le Président, c'était à Montréal. Elle travaillait pour un grand bureau de Montréal, un grand bureau de comptables, à Montréal, et agissait comme consultante, et elle est retournée, comme candidate, maintenant députée, elle est retournée chez elle, à Matane, et ça a été la grande chance pour elle mais pour sa population aussi quand je pense à la réussite du dossier de Cap-Chat, aux éoliens, Ubisoft puis son collège, le Centre canadien de valorisation du diamant, la compagnie Diarough qui a investi suite à cette décision de créer le Centre canadien de valorisation du diamant, la contribution de son collègue député de Louis-Hébert qui était ministre des Ressources naturelles, qui a donné un coup de main. Mais tout ça, ça s'imbrique, ça permet la réussite d'une région.

Vous avez posé une question spécifique au sujet de l'aide accordée aux jeunes diplômés qui reviennent. On a ce crédit d'impôt, mais peut-être que je peux vous donner un exemple, là. Un jeune qui revient reçoit un premier salaire, très modeste, de 5 000 $. Le crédit d'impôt remboursable, ça va lui donner 2 000 $ de plus. Et, s'il fait 10 000 $, c'est 4 000 $ de plus qu'on va ajouter à son salaire dans l'année. Si un jeune retourne en région, des fois ce n'est pas des emplois à temps plein, disons qu'il fait 15 000 $, M. le Président. Il va recevoir 6 000 $ de plus,

ce jeune-là. S'il fait 20 000 $ ou plus, c'est 8 000 $ de plus. Alors, tu sais, ce n'est pas rien, là. De 20 000 $ à 28 000 $, là, c'est presque une augmentation de 30 % de son revenu. C'est toute la différence entre rester et partir. Et c'est un incitatif qui a un impact très, très important sur notre capacité d'attirer en région.

On veut le publiciser davantage parce que nous croyons... Moi, j'ai vu ça dernièrement. Je suis allé dans une région, en Abitibi — on faisait nos colloques régionaux — où les jeunes de la région nous poussaient à publiciser davantage cette mesure-là pour attirer, en région, des jeunes. Alors, j'encourage tous les députés, à la commission et à l'Assemblée, à le faire parce qu'il y a là un très bel instrument qui va nous permettre d'attirer un plus grand nombre de jeunes en région.

Là-dessus, je reviens par contre aux éléments de base. Quand on parlait de santé tantôt puis vous avez mentionné, Mme la députée, le fait que des jeunes de votre région ont été formés pour devenir médecins, mais ils sont allés travailler ailleurs... Pour qu'on puisse retenir des médecins en région, il faut de l'équipement, il faut, sur le plan physique, des espaces. Ça fait partie de ce qui doit être fait. Le ministre de la Santé et des Services sociaux me le rappelait récemment — on a annoncé un investissement dans une région plus éloignée de Québec — il me rappelait à quel point c'était important pour le et les médecins qui étaient sur place d'avoir accès à cet équipement-là. Tout ça s'imbrique, dans le fond. Alors, nous, on est un gouvernement de régions puis on va continuer à l'être. Mais, pour être un gouvernement de régions puis pour réussir et permettre la réussite des régions, parce que la réussite du Québec passe par les régions, il faut qu'on ait cette vision globale des choses qui va nous permettre d'appuyer les populations des régions.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le premier ministre. Mme la députée de Matane.

Mme Charest (Matane): Merci, M. le Président. Simplement pour réitérer, M. le premier ministre, que l'importance des régions, elle est là non seulement pour notre développement, mais aussi pour le développement de nos jeunes et leur croissance. L'entrepreneurship — et vous en avez parlé il y a quelques instants — c'est un élément majeur qui permet aux jeunes de savoir que, dans le défi, il y a de grandes réalisations, il y a de grandes choses qu'on peut réaliser, et ça aussi, c'est un élément qui à mon avis est très important, sur lequel on doit capitaliser, l'entrepreneuriat et la conscientisation. Vous le disiez tout à l'heure, ce ne sera pas tous les jeunes qui seront des entrepreneurs mais tous ceux qui ont le potentiel de le devenir. Je pense que, comme gouvernement, nous avons la responsabilité de leur donner tous les moyens pour développer cet aspect particulier, et j'encourage notre gouvernement à continuer dans ce sens-là.

M. Charest: C'est une question de culture, ça. C'est une question de culture entrepreneuriale, d'encourager les valeurs qui sous-tendent l'entrepreneuriat. Et j'en profite, parce que je vois qu'on arrive sur la fin, M. le Président, du temps qui nous était accordé...

Le Président (M. Descoteaux): Il reste approximativement 10 minutes.

M. Charest: Mais je voulais, dans le temps qu'il nous reste, réitérer à quel point on est heureux et bien entourés, au gouvernement du Québec, par une fonction publique de très haut niveau qui sont souvent animés par un esprit entrepreneurial. Et on a tendance à associer le mot «entrepreneuriat» à «secteur privé», «l'entreprise». C'est plus que ça. C'est beaucoup plus que ça. Moi, j'ai connu... on a tous connu un prof dans notre vie qui était un entrepreneur. Pourtant, il était prof, puis on n'associait pas automatiquement le mot. On a tous connu quelqu'un, qui travaillait dans la fonction publique, qui était un entrepreneur. Ces gens-là — puis il y en a dans la salle, ici, aujourd'hui — c'est des gens qui ont le goût du risque, qui sont innovateurs, qui sont... Ça n'enlève rien aux autres, là. Pas tout le monde, là, n'est disposé de la même façon et pas tous les jeunes ne sont entrepreneurs non plus. D'autres se réalisent de façon différente. Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est que, nous, nous avons une obligation de rendre ce choix disponible pour ceux qui veulent être entrepreneurs. C'est juste ça.

Notre obligation première, c'est de permettre aux jeunes qui veulent rester en région d'avoir des conditions de vie qui leur permettent de rester en région. Les autres, s'il y en a qui font d'autres choix de vie, on ne peut pas l'empêcher, mais notre première obligation, elle est là. Et, moi, j'ai beaucoup confiance dans l'avenir des régions du Québec. Je pense que, si on fait nos devoirs comme il faut, si on reste centrés sur les bonnes valeurs, les bons choix, si on redonne surtout aux populations des régions les outils qu'il leur faut... Parce qu'on ne peut pas faire le développement d'une région à l'extérieur d'une région. S'il y a une grande leçon à tirer des 10 dernières années, c'est qu'on ne peut pas décider à Québec comment développer la Côte-Nord puis on ne peut pas décider à partir de Québec comment développer l'Estrie. Ça ne se fait pas comme ça. Ça ne se passe pas comme ça. Il faut qu'on puisse donner aux populations de chacune de ces régions-là les outils pour qu'elles puissent se développer, incluant les jeunes. Voilà.

Le Président (M. Descoteaux): Merci. Donc, il reste trois minutes? Huit minutes? Voulez-vous...

Une voix: ...

Le Président (M. Descoteaux): Oui.

Une voix: ...

Le Président (M. Descoteaux): Il reste huit minutes à votre bloc, il reste zéro minute au bloc de l'opposition.

M. Cholette: Est-ce qu'on a besoin de voter, M. le Président? Question de directive.

Le Président (M. Descoteaux): Oui. Il faudrait se garder, à et vingt-huit, le vote.

M. Cholette: Je vais y aller.

Le Président (M. Descoteaux): M. le député de Hull.

• *(12 h 20)* •

M. Cholette: Oui. Bien, puisque votre temps est écoulé, je vais en profiter pour peut-être permettre au premier ministre de conclure nos travaux avant de passer au vote. Et j'espère, avec votre concours, adopter, n'est-ce pas, les crédits jeunesse, qui sont très intéressants, qui sont en augmentation par rapport à la moyenne des années passées. Si je fais abstraction du FRIJ, les montants au Secrétariat à la jeunesse donc, cette année, sont en augmentation par rapport à la moyenne des années passées sous l'ancienne administration.

Et ce qu'on a vu aujourd'hui, chers collègues, c'est bien l'ensemble de l'oeuvre du gouvernement du Québec qu'il s'apprête à faire. Dans un premier temps, nous avons poursuivi, dans la tradition parlementaire, les décisions qui ont été prises par l'ancienne administration, non seulement poursuivi mais augmenté le financement, augmentant de plus de 100 millions les sommes investies pour la jeunesse, telles qu'elles avaient été promises précédemment, avant que nous prenions gouverne du gouvernement. Et, depuis ce temps-là, donc le gouvernement actuel, et son premier ministre, responsable de la Jeunesse, a investi plus de 100 millions de plus, faisant passer maintenant à 616 millions de dollars les sommes consenties dans les différentes actions jeunesse.

Tenue d'une consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

M. le Président, suite à cela, puisque le Plan d'action jeunesse vient à échéance, le gouvernement donc table présentement sur une stratégie d'action jeunesse qui est en consultation présentement. La première vague de cette consultation se termine le 10 juin. J'invite donc les gens qui nous écoutent à y participer de deux façons, évidemment en répondant soit via notre document de consultation qui est disponible ici, au gouvernement du Québec, ou encore avec une méthode moderne, rapide, efficace qui est le Net. Je répète l'adresse: www.espacej.gouv.qc.ca. Les 17 questions que l'on pose tant au niveau de la santé des jeunes, de la formation au marché du travail, de l'implication sociale, de l'éducation et du décrochage ainsi que de la continuité de services... cinq thèmes donc qui sont abordés par la Stratégie d'action jeunesse. Cette consultation évidemment nous amènera au mois d'août, où nous serons sur le terrain, le premier ministre et moi, pour faire le tour du Québec, pour rencontrer les groupes pour qu'ils nous disent qu'est-ce qu'ils souhaitent avoir dans cette consultation.

Je fais une parenthèse, M. le Président, puisqu'il est important de dire que cette vaste consultation est une première parce que l'actuelle Stratégie d'action jeunesse que nous avons, le Plan d'action, actuellement n'a pas fait l'objet de cette vaste consultation là, n'a pas fait l'objet de consultations, ou à peu près, et maintenant le gouvernement du Québec ouvre grandes les oreilles pour recevoir les propositions des citoyens du Québec, particulièrement des jeunes partout au Québec. Or, cette consultation, terminée lors de nos tournées régionales, nous permettra de lancer, à l'automne, donc le résultat de cette Stratégie d'action jeunesse, incluant les sommes nécessaires pour la réalisation de ces actions.

Je veux peut-être terminer en faisant un clin d'oeil à mes amis d'en face. C'est rare que je suis très d'accord avec les propos que mes collègues tiennent en face, mais je vais vous dire que je suis très d'accord avec certains de leurs propos. Je lis un document qui s'intitule *La tournée des Mousquetaires*, dont le député de Berthier et le député de Joliette ont fait partie l'an passé. Ils ont fait le tour du Québec. C'est assez intéressant de voir qu'ils ont même rencontré des groupes de force. Ça, c'est intéressant à voir. J'ai vu aussi dans le document que le député de Berthier souffrait d'asthme et qu'il toussait comme un vieux fumeur de 70 ans, si je lis la page 3 de votre document. Alors, j'ai bien lu votre document.

Mais il y a des choses très intéressantes là-dedans. On parle beaucoup de souveraineté dans le document des trois mousquetaires. Bien, c'est intéressant de rappeler quelques éléments, et je lis la page 11 du document: «Si la souveraineté ne constitue aujourd'hui qu'une solution[...], elle demeure incomplète. Pire, elle est dépassée, désuète et vétuste. Quels sont les enjeux actuels auxquels la souveraineté peut être une solution?»

Des voix: ...

Le Président (M. Descoteaux): Silence, s'il vous plaît! Juste un. Oui.

M. Cholette: «Quels sont les défis futurs auxquels la souveraineté pourrait bien nous positionner? Les jeunes nous parlent de développement durable et de diversité culturelle.» Eh bien, nous répondons présent, M. le Président. En termes de développement durable, nous avons un avant-projet de loi, un avant-projet de loi...

M. Bourdeau: Lis-le au complet.

M. Cholette: Oui, je pourrais lire beaucoup de passages du document. Je pourrais lire un constat dur aussi, à la page 5, M. le Président, du document, qui, quelques mois après avoir perdu le pouvoir, faisait le constat suivant: «Pour ce qui est de la jeunesse, rien ne va plus.» Eh bien, M. le Président, lorsqu'on voit que rien ne va plus sous l'ancienne administration, je peux vous dire que ça va aller mieux, beaucoup mieux avec la nouvelle Stratégie d'action jeunesse du gouvernement actuel. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Merci, M. le député de Hull. M. le premier ministre, si vous voulez répondre, vous avez quatre minutes.

M. Charest: M. le Président, j'ai trouvé ça intéressant parce qu'il y a deux des trois mousquetaires qui sont avec nous, aujourd'hui, là. Et effectivement ça a été une onde de choc quand ils ont déposé leur rapport auprès des instances du Parti québécois. Je sais que ça a choqué les instances et que... Puis le député de Joliette hoche de la tête en voulant dire: Oui, ça a choqué les instances. Ça va dans le sens de ce que le député de Rousseau a publié comme document, où il est très sévère envers le Parti québécois. Il évoque même la possibilité de la disparition du parti si le parti ne change pas ses façons de faire, et ça, bien ce sera un débat qu'on pourra faire à un autre moment, il y aura toujours des occasions pour en faire. On sait que nos amis d'en face aiment beaucoup parler de ces choses-là.

Moi, ce qui compte pour moi aujourd'hui, c'est que nous puissions entreprendre cette consultation pour la Stratégie d'action jeunesse dans un esprit d'ouverture,

en respectant le choix des uns et des autres. Mais je veux surtout qu'on puisse, au Québec, tout mettre en oeuvre pour qu'on puisse aider le plus grand nombre de jeunes, qu'on le fasse en étant conscients du défi démographique. Il va y en avoir moins, de jeunes, et, en 2013, là, pour la première fois, on va avoir moins de travailleurs dans le marché du travail, on va connaître un déclin très important. On a donc un intérêt à se préparer. Et le propre de la politique, c'est de vouloir et être capable justement de voir plus loin que l'horizon devant nous et de se préparer pour les changements qui sont annoncés et qui s'en viennent, et c'est dans cet esprit-là que travaille le gouvernement dans tous ses dossiers: développement durable, économie, démographie, santé et services sociaux, éducation et jeunes. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Merci.

M. Bourdeau: M. le Président.

Le Président (M. Descoteaux): Le temps... Oui.

M. Bourdeau: Juste avant de voter, vous avez sûrement plus d'expérience que moi et mes collègues aussi au niveau parlementaire. Juste une question de directive. Je me pose la question: Lorsqu'on fait en sorte de couper délibérément une citation en oubliant de dire que, si c'est une solution qui répond simplement aux problèmes de langue et droits des travailleurs, elle est dépassée, est-ce que c'est normal, dans une enceinte parlementaire, de faire de la malhonnêteté intellectuelle telle que le député de Hull nous a faite aujourd'hui?

Le Président (M. Descoteaux): Je ne pense pas que ce soit une question de directive. Donc, c'est une citation, au pire, mal citée.

M. Cholette: Question de règlement.

Le Président (M. Descoteaux): Question de règlement. M. le député de Hull.

M. Cholette: Oui. Bien, simplement demander au député de retirer ses propos en qualifiant les miens de malhonnêteté intellectuelle. Je vais vous demander de lui demander de retirer ses propos.

M. Bourdeau: Le premier ministre a dit la même chose tout à l'heure, au début.

Le Président (M. Descoteaux): Ça va aller pour cette fois, pour cette fois.

Adoption des crédits

Le temps imparti pour l'étude des crédits étant épuisé, je mets aux voix le programme, à savoir le programme 5, Jeunesse. Est-il adopté?

M. Bourdeau: Sur division.

Le Président (M. Descoteaux): Adopté sur division. L'ensemble des crédits du ministère du Conseil exécutif pour l'année financière 2005-2006 seront adoptés à la fin de la séance du vendredi 27 mai 2005.

Documents déposés

Je dépose les demandes de renseignements généraux et particuliers de l'étude des crédits de ce ministère. La séance est donc suspendue jusqu'après la période de questions. Merci, M. le premier ministre. Merci. Merci à tous. Séance très agréable.

(Fin de la séance à 12 h 28)